

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

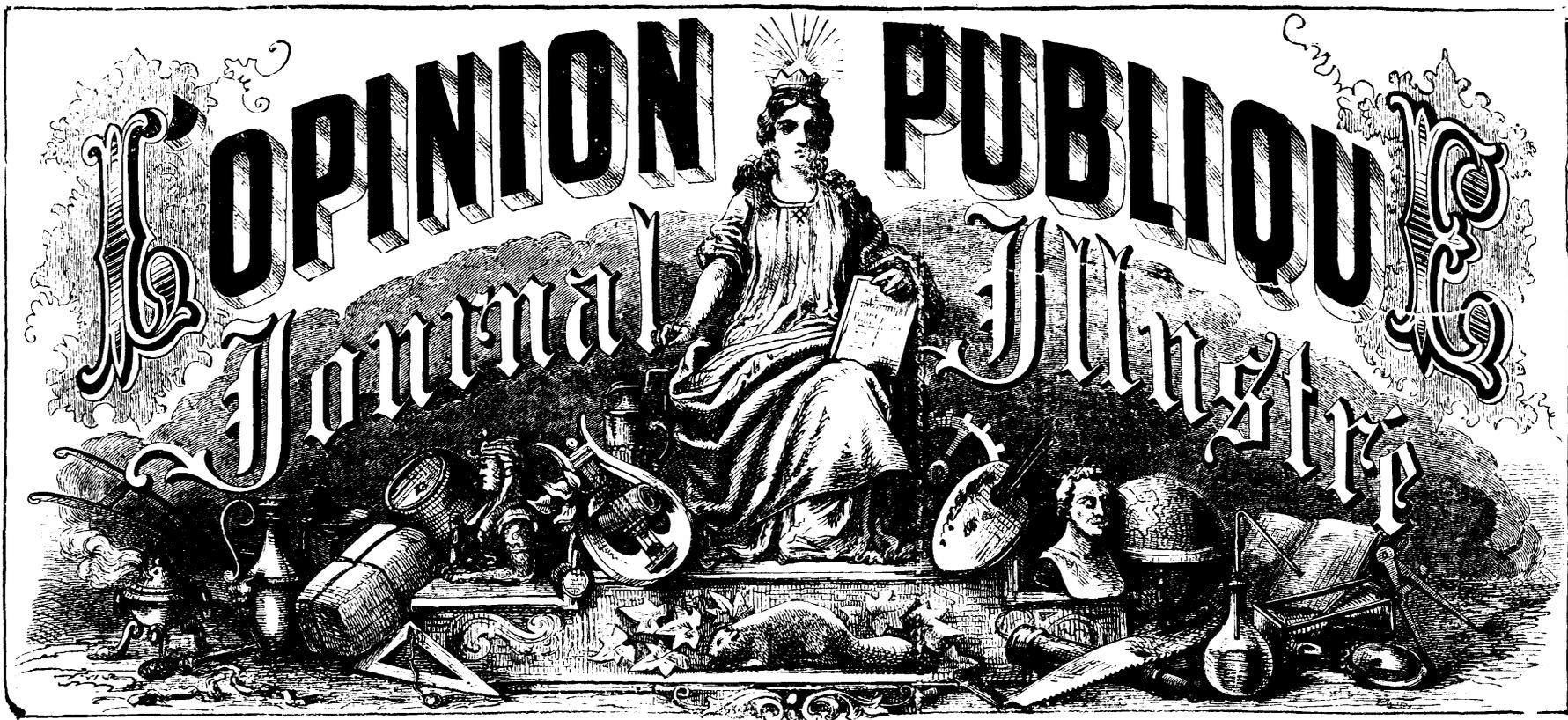
The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.



**L'ABSTENTION**

Les bons citoyens s'alarment à bon droit de l'habitude funeste que prennent grand nombre d'électeurs de s'abstenir dans les luttes politiques. Un de nos correspondants de Québec, M. J. S. Bourget, nous écrit à ce sujet : — On ne peut trop blâmer l'insouciance alarmante dont notre population fait preuve dans les luttes électorales ; on semble ignorer les conséquences que peut avoir un seul vote. On ne consulte pas assez les principes et trop l'argent. »

Notre correspondant rapporte à ce sujet le fait suivant : — En 1830, un nommé Dan Stone brigua les suffrages des électeurs de l'Ohio. Le matin même de l'élection il rencontra sur la rue un de ses amis qui s'en allait voter pour son opposant. Stone le sollicite de voter pour lui. Nous sommes de vieux amis, lui dit-il, j'espère que vous ne me refuserez pas. Après tout, lui répond l'ami, vous avez raison, je connais votre talent, je vais voter pour vous. Or, ce seul vote donna une voix de majorité à Stone, qui, à son tour, donna une voix de majorité au parti qui éleva le fameux Thomas Ewing au Sénat ; le vote de ce dernier permit d'élire Van Buren vice-président, qui devint ensuite Président. Vous voyez le résultat final du vote de l'ami de Stone. »

La récente élection de Montréal-Ouest, où les abstentions ont été si nombreuses, fera réfléchir ceux qui s'intéressent à la chose publique. La faible majorité du candidat élu inspirera des remords à ceux de ses adversaires qui n'ont pas voté, car ils devront se dire : Il était en notre pouvoir de tourner la victoire de notre côté.

Le vote est un droit, une franchise, au sens constitutionnel, mais c'est aussi parfois, à plus d'un titre, un devoir impérieux. O. D.

**DU STYLE**

Ce qui manque surtout aux écrivains dans notre pays, c'est un public qui les récompense par une appréciation éclairée des efforts qu'ils tentent pour arriver à une forme littéraire élevée ou simplement convenable. Ils travaillent leur style, ils étudient longtemps, noircissent du papier nuit et jour afin de se former dans l'art de bien dire ; on ne leur en tient pas compte, on ne se doute même pas des qualités qu'ils ont acquises par un labeur persévérant ; dans un cas donné, on les comparera à quelque grimaud dont les phrases rappellent le monstre d'Horace : Cervicem pictor equinam...

Tous les jours on entend dire de quelqu'un : Il écrit bien. Et ce quelqu'un n'a pas la moindre éducation littéraire ; peut-être pense-t-il juste, mais ses productions auraient besoin d'être traduites de baragouin en français. On rapporte que Louis Veullot, consulté par Rohrbacher sur sa grande *Histoire de l'Eglise*, aurait répondu : « C'est un monument impérissable, un ouvrage admirable que je voudrais traduire. »

Notre public n'est pas si difficile ; il ne regarde pas à la forme : à vrai dire, il ignore ce que c'est que le rapport entre l'expression et la pensée, l'équation entre une phrase et une idée : de la toilette de Madame il ne distingue pas celle de sa cuisinière endimanchée ; il aperçoit deux femmes qui passent, voilà tout.

Tous les jours aussi on entend répéter : Un tel parle bien. Si l'on disait qu'un tel a de bonnes idées, une belle voix, le geste facile, de l'enthousiasme et de la sensibilité, ce serait exact ; mais parler bien veut dire plus et signifie encore discourir avec méthode, s'exprimer correctement. On parle mal quand on ne met pas de suite dans ses idées ni de syntaxe dans son langage, et l'on peut sans logique ni grammaire, il est vrai, devenir député, mais on ne réussira pas à se faire lire par ses neveux.

Aussi bien ceux qui prétendent au style doivent ils se désintéresser du sentiment public à leur égard, et, sans renoncer à se faire comprendre de la masse, ne rechercher en réalité que le suffrage d'une élite.

Pour l'obtenir que faut-il ? Travailler, travailler sans relâche. Mettez les manchettes de la charrue aux mains d'un novice ; il ne bronchera pas peut-être et tout le monde reconnaîtra sa force, mais on verra par son ouvrage qu'il ne sait pas le tour. Il en est de même en littérature ; il faut se former par l'exercice, surtout dans un pays comme le nôtre où le milieu français n'est pas assez pur pour suppléer sensiblement à l'étude chez les talents faciles.

Travaillons-nous assez ? Amis, lisez les extraits suivants d'une notice de Théophile Gauthier sur Balzac.

OSCAR DUNN.

« Balzac naquit à Tours le 19 mai 1799, le jour de la fête de saint Honoré, dont on lui donna le nom, qui parut bien sonnant et de bon augure. Le petit Honoré ne fut pas un enfant prodige ; il n'annonça pas prématurément qu'il ferait la *Comédie humaine*. C'était un garçon frais, vermeil, bien portant, joueur, aux yeux brillants et doux, mais que rien ne distinguait des autres, du moins à des regards peu attentifs. A sept ans, au sortir d'un externat de Tours, on le mit au collège de Vendôme, tenu par des oratoriens, où il passa pour un élève très-médiocre... »

« Balzac souffrit prodigieusement dans ce collège, où sa nature rêveuse était meurtrie à chaque instant par une règle inflexible. Il négligeait de faire ses devoirs ; mais, favorisé par la complicité tacite d'un répétiteur de mathématiques, en même temps bibliothécaire, et occupé de quelque ouvrage transcendental, il n'apprenait pas sa leçon et emportait les livres qu'il voulait. Tout son temps se passait à lire en cachette. Aussi fut-il bientôt l'élève le plus puni de sa classe. Les pensums, les retenus absorbèrent bientôt le temps des récréations... »

« Le résultat de ces travaux cachés, de ces méditations qui prenaient le temps des études, fut ce fameux *Traité de la Volonté* dont il est parlé plusieurs fois dans la *Comédie Humaine*. Balzac regretta toujours la perte de cette première œuvre qu'il esquissa sommairement dans *Louis Lambert*, et il raconte avec une émotion que le temps n'a pas diminuée la confiscation de la boîte où était serré le précieux manuscrit... »

« De ces méditations si intenses, de ces efforts intellectuels vraiment prodigieux chez un enfant de douze ou quatorze ans, il résulta une maladie bizarre, une fièvre nerveuse, une sorte de coma tout à fait inexplicable pour les professeurs qui n'étaient pas dans le secret des lectures et des travaux du jeune Honoré, en apparence oisif et stupide ; nul ne soupçonnait, au collège, ces précoces excès d'intelligence, et ne savait qu'au cachot, où il se faisait mettre journellement afin d'être libre, l'écolier « cru paresseux avait absorbé toute » une bibliothèque de livres sérieux et au-dessus de la portée de son âge... »

« Ses classes finies, Balzac se donna cette seconde éducation qui est la vraie ; il étudia, se perfectionna, suivit les cours de la Sorbonne et fit son droit, tout en travaillant chez l'avoué et le notaire. Ce temps, perdu en apparence, puisque Balzac ne fut ni avoué, ni notaire, ni avocat, ni juge, lui fit connaître le personnel de la Basoche et le mit à même d'écrire plus tard, de façon à étonner les hommes du métier, ce que nous pourrions appeler le contentieux de la *Comédie Humaine*... »

« Les examens passés, la grande question de la carrière à prendre se présenta. On voulait faire de Balzac un notaire ; mais le futur grand écrivain, qui, bien que personne ne crût à son génie, en avait la conscience, refusa le plus respectueuse-

ment du monde, quoiqu'on lui eût ménagé une charge à des conditions très-favorables. Son père lui accorda deux ans pour faire ses preuves, et comme la famille retournait en province, madame Balzac installa Honoré dans une mansarde, en lui allouant une pension suffisante à peine aux plus stricts besoins, espérant qu'un peu de vache enragée le rendrait plus sage... »

« Balzac n'avait pas conçu le plan de l'œuvre qui devait l'immortaliser ; il se cherchait encore avec inquiétude, anhélation et labeur, essayant tout et ne réussissant à rien ; pourtant il possédait déjà cette opiniâtreté de travail à laquelle Minerve, quelque revêche qu'elle soit, doit un jour ou l'autre céder ; il ébauchait des opéras-comiques, faisait des plans de comédies, de drames et de romans dont madame de Survi le nous a conservé les titres : *Stella*, *Cogisigne*, *Les Deux Philosophes*, sans compter le terrible *Cromwell*, dont les vers, qui lui coûtaient tant de peine, ne valaient pas beaucoup mieux que celui par lequel commençait son poème épique des *Incas*... »

« Figurez-vous le jeune Honoré les jambes entortillées d'un carrick rapiécé, le haut du corps protégé par un vieux châle maternel, coiffé d'une sorte de calotte dantesque dont madame de Balzac connaissait seul la coupe, sa cafetière à gauche, son encrier à droite, labourant à plein poitrail et le front penché, comme un bœuf à la charrue, le champ pierreux et non défriché pour lui de la pensée où il traça plus tard des sillons si fertiles. La lampe brille comme une étoile au fond de la maison noire, la neige descend en silence sur les tuiles disjointes ; le vent souffle à travers la porte et la fenêtre « comme l'ulou dans sa flûte, mais moins agréablement. »

« Si quelque passant tardé eût levé les yeux vers cette petite lucarne obstinément tremblotante, il ne se serait certes pas douté que c'était l'aurore d'une des plus grandes gloires de notre siècle... »

« Ainsi, rien n'était résulté de cette claustration rigoureuse, de cette vie d'ermite dans la Thébaïde dont Raphaël trace le budget : « Trois sous de pain, deux sous de lait, trois sous de charcuterie m'empêchaient de mourir de faim et tenaient mon esprit dans un état de ludicité singulière. Mon logement me coûtait trois sous par jour ; je brûlais pour trois sous d'huile par nuit, je faisais moi-même ma chambre, je portais des chemises de flanelle pour ne dépenser que deux sous de blanchissage par jour. Je me chauffais avec du charbon de terre, dont le prix divisé par les jours de l'année n'a jamais donné plus de deux sous pour chacun. J'avais des habits, du linge, des chaussures pour trois années ; je ne voulais m'habiller que pour aller à certains cours publics et aux bibliothèques ; ces dépenses réunies ne faisaient que dix-huit sous : il restait deux sous pour les choses imprévues... »

« Le régime diététique préconisé par Raphaël pouvait être favorable à la ludicité du cerveau ; mais, certes, il ne valait rien pour un jeune homme habitué au confort de la vie de famille. Quinze mois passés sous ces plombs intellectuels, plus tristes, à coup sûr, que ceux de Venise, avaient fait du frais Tourangeau aux joues satinées et brillantes un squelette parisien, pâle et jaune, presque méconnaissable. Balzac rentra dans la maison paternelle, où le veau gras fut tué pour le retour de cet enfant peu prodigue... »

« Balzac, cet immense cerveau, ce physiologiste si pénétrant, cet observateur si profond, cet esprit si intuitif, ne possédait pas le don littéraire : chez lui s'ouvrait un abîme entre la pensée et la forme. Cet abîme, surtout dans les premiers temps, il désespéra de le franchir. Il y jetait sans le combler volume sur volume, veille sur veille, essai sur essai ; toute une bibliothèque de livres inavoués y passa. Une volonté moins robuste se fut découragée mille fois, mais par bonheur Balzac avait une confiance inébranlable dans son génie méconnu de tout le monde. Il voulait être un grand homme et il le fut par d'incessantes projections de ce fluide plus puissant que l'électricité, et dont il fit de si subtiles analyses dans *Louis Lambert*. »

« Contrairement aux écrivains de l'école romantique, qui tous se distinguaient par une hardiesse et une facilité d'exécution étonnante, et produisaient leurs fruits presque en même temps que leurs fleurs, dans une éclosion pour ainsi dire involontaire, Balzac, l'égal de tous comme génie, ne trouvait pas son moyen d'expression, ou ne le trouvait qu'après des peines infinies... »

« Dès cette époque (1836), Balzac avait conçu le plan de sa *Comédie Humaine* et possédait la pleine conscience de son génie. Il rattacha adroitement les œuvres déjà parues à son idée générale et leur trouva place dans des catégories philosophiquement tracées. Quelques nouvelles de pure fantaisie ne s'y rattachent pas trop bien, malgré les agrafes ajoutées après

coup; mais ce sont là des détails qui se perdent dans l'immensité de l'ensemble, comme des ornements d'un autre style dans un édifice grandiose.

« Nous avons dit que Balzac travaillait péniblement, et, fondeur obstiné, rejetait dix ou douze fois au creuset le métal qui n'avait pas rempli exactement le moule; comme Bernard Palissy, il eût brûlé les meubles, le plancher et jusqu'aux poutres de sa maison pour entretenir le feu de son fourneau et ne pas manquer l'expérience; les nécessités les plus dures ne lui firent jamais livrer une œuvre sur laquelle il n'eût pas mis le dernier effort, et il donna d'admirables exemples de conscience littéraire. Ses corrections, si nombreuses que les équivalaient presque à des éditions différentes de la même idée, furent portées à son compte par les éditeurs dont elles absorbaient les bénéfices, et son salaire, souvent modique pour la valeur de l'œuvre et la peine qu'elle avait coûtée, en était diminué d'autant. Les sommes promises n'arrivaient pas toujours aux échéances, et pour soutenir ce qu'il appelait en riant sa dette flottante, Balzac déploya des ressources d'esprit prodigieuses et une activité qui eût absorbé complètement la vie d'un homme ordinaire. Mais, lorsqu'assis devant sa table, dans son froc de moine, au milieu du silence nocturne, il se trouvait en face de feuilles blanches sur lesquelles se profilait la lueur de son flambeau à sept bougies, concentrés par un abat-jour vert, en prenant la plume il oubliait tout, et alors commençait une lutte plus terrible que la lutte de Jacob avec l'ange, celle de la forme et de l'idée. Dans ces batailles de chaque nuit, dont au matin il sortait brisé mais vainqueur, lorsque le foyer éteint refroidissait l'atmosphère de la chambre, sa tête fumait et de son corps s'exhalait un brouillard visible comme du corps des chevaux en temps d'hiver. Quelquefois une phrase seule occupait toute une veille: elle était prise, reprise, tordue, pétrie, martelée, allongée, raccourcie, écrite de cent façons différentes, et, chose bizarre! la forme nécessaire, absolue, ne se présentait qu'après l'épuisement des formes approximatives; sans doute le métal coulait souvent d'un jet plus plein et plus dru, mais il est bien peu de pages dans Balzac qui soient restées identiques au premier brouillon. Sa manière de procéder était celle-ci: quand il avait longuement porté et vécu un sujet, d'une écriture rapide, heurtée, pochée, presque hiéroglyphique, il traçait une espèce de scénario en quelques pages, qu'il envoyait à l'imprimerie d'où elles revenaient en placards, c'est-à-dire en colonnes isolées au milieu de larges feuilles. Il lisait attentivement ces placards, qui donnaient déjà à son embryon d'œuvre ce caractère impersonnel que n'a pas le manuscrit, et il appliquait à cette ébauche la haute faculté critique qu'il possédait, comme s'il se fût agi d'un autre. Il opérât sur quelque chose; s'approuvant ou se désapprouvant, il maintenait ou corrigeait, mais surtout ajoutait. Des lignes partant du commencement, du milieu ou de la fin des phrases, se dirigeaient vers les marges à droite, à gauche, en haut, en bas, conduisant à des développements, à des intercalations, à des incises, à des épithètes, à des adverbies. Au bout de quelques heures de travail, on eût dit le bouquet d'un feu d'artifice dessiné par un enfant. Du texte primitif partaient des fusées de style qui éclataient de toutes parts. Puis c'étaient des croix simples, des croix recroisées comme celles du blason, des étoiles, des soleils, des chiffres arabes ou romains, des lettres grecques ou françaises, tous les signes imaginables de renvoi qui venaient se mêler aux rayures. Des bandes de papier, collées avec des pains à cacheter, piquées avec des épingle, s'ajoutaient aux marges insuffisantes, zébrées de lignes en fins caractères pour ménager la place, et pleines elle-mêmes de ratures, car la correction à peine faite était déjà corrigée. Le placard imprimé disparaissait presque au milieu de ce grimoire d'apparence presque cabalistique, que les typographes se passaient de main en main, ne voulant pas faire chacun plus d'une heure de Balzac.

« Le jour suivant, on rapportait les placards avec les corrections faites, et déjà augmentés de moitié.

« Balzac se remettait à l'œuvre, amplifiant toujours, ajoutant un trait, un détail, une peinture, une observation de mœurs, un mot caractéristique, une phrase à effet, faisant serrer l'idée de plus près par la forme, se rapprochant toujours davantage de son tracé intérieur, choisissant comme un peintre parmi trois ou quatre contours la ligne définitive. Souvent ce terrible travail terminé avec cette intensité d'attention dont lui seul était capable, il s'apercevait que la pensée avait glissé à l'exécution, qu'un épisode prédominait, qu'une figure qu'il voulait secondaire pour l'effet général saillait hors de son plan, et d'un trait de plume il abattait courageusement le résultat de quatre à cinq nuits de labeur. Il était héroïque dans ces circonstances.

« Malgré cette façon laborieuse d'exécuter, Balzac produisait beaucoup, grâce à sa volonté surhumaine servie par un tempérament d'athlète et une réclusion de moine. Pendant deux ou trois mois de suite, lorsqu'il avait quelque œuvre importante en train, il travaillait seize ou dix-huit heures sur vingt-quatre; il n'accordait à l'animalité que six heures d'un sommeil lourd, fiévreux, convulsif, amené par la torpeur de la digestion après un repas pris à la hâte. Il disparaissait alors complètement, ses meilleurs amis perdaient sa trace; mais il sortait bientôt de dessous terre, agitant un chef-d'œuvre au-dessus de sa tête, riant de son large rire, s'applaudissant avec une naïveté parfaite et s'accordant des éloges que, du reste, il ne demandait à personne. Nul auteur ne fut plus insouciant que lui des articles et des réclames à l'endroit de ses livres; il laissait sa réputation se faire toute seule, sans y mettre la main.

## AFFAIRE-GUIBORD

Nous publions ici une traduction textuelle des conclusions du jugement dans l'affaire Guibord:

« Leurs Seigneuries ne croient pas nécessaire de considérer si, au cas où les parties au procès et les circonstances avaient été différentes, elles auraient eu ou n'auraient pas eu le pouvoir d'ordonner l'enterrement de Guibord avec les cérémonies religieuses ordinaires, parce que la veuve s'est finalement désistée de cette demande, et que les demandeurs ne l'ont pas réitérée à la barre de Leurs Seigneuries, et aussi parce que le curé n'est pas personnellement en cause; mais Elles soumettent humblement à Sa Majesté l'opinion que les Décrets de la Cour du Banc de la Reine et de la Cour de Révision soient réformés.

« Que le Décret primitif de la Cour Supérieure soient modifié, et que, au lieu de l'ordonnance de cette Cour, il soit ordonné qu'un *Writ of Mandamus* exécutoire soit signifié aux « Curé et Marguilliers de l'œuvre de la Fabrique de Notre-Dame de Montréal » leur enjoignant sur la demande à eux faite par ou au nom de l'Institut Canadien, et sur l'offre légale ou payement

aux susdits des honoraires ordinaires et accoutumés, de préparer, ou de permettre de préparer, une fosse dans la partie du cimetière où les restes mortels des catholiques romains, qui reçoivent le sépulture ecclésiastique, sont ordinairement enterrés, pour dans ladite fosse être enterrés les restes mortels dudit Joseph Guibord; et que, sur le transport de ces restes mortels audit cimetière pour cet objet et à une heure propre et convenable, ils enterrent lesdits restes mortels dans ladite partie du dit cimetière ou permettent qu'ils y soient enterrés.

« Et que les défendeurs payent à l'Institut Canadien tous les frais et dépens de la veuve dans toutes les Cours inférieures et du présent Appel, excepté tels frais et dépens occasionnés par l'exception soulevée—*recusatio judicis*,—lesquels frais et dépens seront supportés par les appelants.

« Leurs Seigneuries ne peuvent clore leur jugement sans exprimer le regret qu'un conflit se soit élevé entre les membres ecclésiastiques de l'Eglise catholique romaine, à Montréal, et les membres laïques appartenant à l'Institut Canadien.

« Il a été du devoir de Leurs Seigneuries de décider les questions qui leur ont été soumises conformément à ce qui leur a paru être la loi de l'Eglise catholique romaine dans le Bas-Canada.

« Si, comme il a été insinué, des difficultés surgissaient en raison d'un enterrement sans cérémonies religieuses dans la partie de terrain à laquelle s'applique le *mandamus*, il sera au pouvoir des autorités ecclésiastiques d'y obvier en permettant l'accomplissement de telles cérémonies qui sont suffisantes pour cet objet, et Leurs Seigneuries espèrent que la question de l'enterrement, avec ces cérémonies, sera examinée de nouveau par les dites autorités, et tout nouveau litige évité.

« Ce jugement est ridicule puis qu'il ordonne à la fabrique d'inhumer Guibord: d'après la loi, c'est le curé qui est l'officier préposé aux registres de l'état civil.

## SONNET

A MON AMI EUDORE EVANTUREL

Qui me demandait des vers sous le pseudonyme "Talma."

Tout poète, ici-bas, souffre depuis Homère.

MARY.

Veux-tu savoir pourquoi j'ai détendu ma lyre,  
Pourquoi je suis muet dans mon isolement?  
Ecoute, mon ami, ce que j'ai vaie te dire,  
Et sois sûr que jamais le poète ne ment.

Quand le plomb du chasseur, que son tube en feu tire,  
A percé la favelte, hélas! de ce moment  
La senora des bois bien rarement soupire  
Son chant mélodieux et plein d'enivrement.

Comme l'oiseau blessé, depuis longtemps je souffre:  
L'aveugle destinée a plongé dans son gouffre  
Et détruit pour toujours mon beau rêve doré...

Un nuage morose a passé sur ma vie...  
Mais, Eudore, crois-moi, vienne ce que j'envie,  
Renaissent les beaux jours, et je rechanterai!

W. CHAPMAN.

Octobre 1873.

## LES CONDITIONS DE LA VIE CHEZ LES ETRES ANIMES

II

(Suite)

Voici cependant un exemple, pris à peu près indifféremment au milieu de beaucoup d'autres, d'un bec fort singulier, adapté à un régime très-spécial, qui semble fournir un enseignement qu'il est bon de ne point négliger. Tout le monde connaît le bec-croisé (*laxia curvirostra*), cet oiseau assez joli de plumage qui hante les forêts d'arbres verts et les plantations de pins; son bec a les mandibules très-aigues en sens opposé et croisées vers les deux tiers de la longueur. Il faut voir l'oiseau pourvu de ce bec étrange brisant et épluchant les cônes résineux pour admirer la valeur d'un pareil outil. Une modification bien simple a suffi pour créer l'instrument au moyen duquel il attaque les pommes de pin, et cette sorte d'anomalie ne se produit qu'à une époque tardive du développement de l'animal. N'y a-t-il point là un motif propre à engager les naturalistes qui croient à la mutabilité des espèces à tenter une petite expérience? Il s'agirait simplement d'emprisonner les bec-croisés dans un enclos et de les priver de leur nourriture habituelle en leur procurant en abondance les aliments recherchés par les oiseaux granivores. Ou les bec-croisés périraient sans se propager, ou, par suite d'un nouveau régime, après quelques générations leur bec aurait changé de forme, et en aurait pris une autre mieux appropriée à un genre de vie différent. Si l'expérience réussissait, notre oiseau des pins ne serait pas devenu un vulgaire moineau ou un gros-bec ordinaire, mais au moins la théorie dont on s'est beaucoup occupé aurait gagné un argument sérieux.

Parmi les poissons, il y a des espèces qui saisissent leur proie au-dessus d'elles ou même hors de l'eau, d'autres espèces qui cherchent leur nourriture dans les fonds vaseux. Chez les premières, comme la perche, la mâchoire inférieure dépasse la mâchoire supérieure; chez les dernières, c'est le contraire, la bouche est refoulée en dessous, et souvent elle est accompagnée d'appendices charnus propres à remuer la vase; le barbeau en est un exemple. Ainsi partout un caractère dénote des habitudes et des instincts auxquels l'animal ne peut se soustraire.

A l'égard des insectes et des arachnides, on a poussé fort loin l'étude des coïncidences entre les mœurs et les particularités de la conformation extérieure. L'examen des instruments de travail chez les espèces habiles à construire suffit aujourd'hui pour apprécier sûrement le genre d'industrie de l'espèce. Par la considération des appendices, on reconnaît de quelle façon et dans quelles conditions l'animal doit se mouvoir. Dans une infinité de circonstances, de la disposition des organes de la vue on déduit sans crainte d'erreur l'existence d'habitudes vagabondes ou sédentaires avec une foule de nuances. En même temps, chez les insectes et les arachnides, on suit pas à pas, mieux peut-être que partout ailleurs, les progrès de l'instinct et de l'intelligence avec les degrés de perfection des instruments, comme l'amoindrissement de ces facultés avec la simplicité des appendices.

Une condition de séjour différente que celle qui se présente habituellement à nos regards offre un intérêt considérable relativement à l'appropriation des organismes aux milieux et à la question des origines des êtres. Des animaux de diverses classes vivent dans des endroits absolument privés de lumière; ces animaux sont aveugles. Il y a juste un siècle, on découvrit dans des eaux souterraines de la Basse-Carniole, une espèce de batracien d'assez grande taille, 30 à 35 centimètres, d'un blanc rosé, portant des branchies extérieures, en un mot ressemblant avec de fortes proportions, à une larve de triton ou salamandre aquatique. C'était un animal aveugle; un zoologiste le fit connaître sous le nom de protée serpentin (*proteus serpentinus*). La première idée fut que ce batracien était entraîné dans les grottes par les eaux qui, à l'époque des pluies, débordent les lacs de Sittich; mais cette supposition ne se trouva point justifiée. Les protées n'ont jamais été pris que dans des eaux souterraines, et l'on s'en procure toujours aisément dans la grotte d'Adlesberg, située sur le chemin de Vienne à Trieste. Voilà donc une espèce d'un genre particulier fort distinct de tous ceux qui existent en Europe, vivant d'une manière constante dans l'obscurité. Il y a dans le Kentucky, aux Etats-Unis, une caverne profonde, la caverne du Mammoth, abondamment pourvue d'eau. Aucune lumière n'y pénètre, c'est l'obscurité complète. Un poisson habite l'eau de la caverne où nécessairement vivent d'autres animaux et des végétaux capables de les nourrir. Ce poisson blanchâtre, dépourvu d'écaillés, d'une espèce qu'on n'a jamais rencontrée ailleurs, est absolument privé de la vue; ses yeux, à l'état rudimentaire et cachés sous la peau, sont sans usage possible; son appareil auditif au contraire est très-développé. Le poisson du Kentucky a été appelé l'amblyopsis des cavernes (*amblyopsis spelæus*), le nom de genre faisant allusion à la cécité de l'animal. L'amblyopsis présente dans l'ensemble de sa formation des caractères tellement particuliers que les auteurs par lesquels il a été le mieux étudié n'ont pu le rapporter avec certitude à aucune des familles connues de la classe des poissons. Quelques zoologistes, peut-être à juste titre, ont vu en lui le type d'une nouvelle famille. M. Louis Agassiz, jugé si autorisé dans la question, voulant garder une extrême réserve, a seulement déclaré qu'il inclinait à le considérer comme une forme aberrante de la famille des cyprinodontes. Le séjour de l'amblyopsis est extraordinaire, ses caractères ne sont pas moins particuliers. Entre tous les poissons, il n'est ni espèce, ni genre, ni famille même, où l'on aperçoive pour lui une véritable parenté. En présence de ces faits, il serait difficile d'admettre que le poisson de la caverne du Mammoth n'a pas été créé pour vivre dans la condition unique où il a été recueilli par les naturalistes.

A une époque encore peu ancienne, un entomologiste de l'Allemagne se mit à explorer avec soin des grottes de la Carniole, et y découvrit des coléoptères carnassiers aveugles, fort agiles, tout pâles, étioles, presque transparents, ayant une taille de 7 à 8 millimètres et des proportions pleines d'élégance. Ces insectes ne rappelaient de bien près aucune forme connue; on les désigna sous le nom d'anophthalmes pour exprimer leur caractère le plus frappant, l'absence des yeux. Longtemps le fait demeura isolé, mais depuis quelques années des recherches actives, entreprises dans les grottes de l'Ariège, des Pyrénées et de différentes parties de l'Europe et de l'Amérique du Nord, ont procuré la découverte de beaucoup d'espèces distinctes appartenant au même genre.

La chasse aux anophthalmes ne serait pas du goût de tout le monde. Par bonheur, les entomologistes sont des gens résolu à braver les situations pénibles et à subir bien des désagréments pour arriver à leur but. On pénètre dans les grottes avec des torches et l'on avance en glissant sur le sol mouillé et inégal, en se heurtant aux pierres, en s'écorchant aux aspérités. Près de l'entrée d'une grotte où l'obscurité n'est pas complète, on trouve parfois une espèce d'anophthalmes ayant des yeux imparfaits, mais il faut aller plus loin pour apercevoir les agiles coléoptères aveugles que l'on cherche. Presque toujours c'est sur une étendue assez restreinte que le chasseur saisit ces insectes, courant sur les parois de la caverne ou blottis sous les pierres. Aujourd'hui les anophthalmes connus sont nombreux, et, fait vigne de remarque, chaque espèce semble confinée dans quelques grottes peu éloignées les unes des autres. Si les chercheurs d'insectes aveugles étaient simplement excités par le désir de prendre des espèces étranges et d'en parer leurs collections, ils n'en ont pas moins servi utilement la science en procurant des éléments qui portent à méditer sur les conditions d'existence de certains êtres. Par leurs caractères zoologiques, les anophthalmes ont des rapports intimes avec des coléoptères de la même famille vivant à la lumière; mais ils ont des formes et des proportions qui leur appartiennent tellement que l'idée d'une origine commune ne saurait venir à l'esprit d'aucun naturaliste. Les espèces observées dans différentes grottes et dans des conditions semblables sont parfaitement distinctes, et en trouvant chez la plupart d'entre elles une atrophie complète, non-seulement des yeux, mais aussi des nerfs optiques, il est difficile de croire à autre chose qu'à une appropriation d'organisme à un genre de vie spécial.

D'ailleurs dans les ténèbres des cavernes et des grottes profondes il y a des animaux de plus d'une sorte; on y rencontre de petites crevettes, de petites araignées, des insectes de divers genres, tous privés d'organes de vision. Il y a dans ces sombres réduits des espèces phytophages servant, dans une certaine mesure, à la nourriture des carnassiers,—et des végétaux, certains champignons, les seules plantes connues susceptibles de se développer en l'absence de lumière, destinés à nourrir les espèces phytophages: c'est tout un petit monde séparé du reste du monde. L'anfractuosité d'une caverne, aussi bien que le recoin le plus enchanteur, est le séjour de nombreuses créatures qui se recherchent, se fuient, se massacrent et s'agitent dans un perpétuel tourbillon.

Qui pourrait n'être pas entraîné à chercher par la pensée à remonter jusqu'à l'origine de ces êtres privés de la vue dont l'existence semble si misérable? M. Agassiz fut invité à donner son opinion sur l'état primitif des animaux sans yeux de la caverne du Mammoth. L'éminent zoologiste invoqua la nécessité d'une suite d'observations et d'expériences pour arriver à la certitude absolue. Il conseilla de tenter d'élever des embryons des espèces de la caverne en les soumettant à des conditions différentes de celles dans lesquelles on les trouve actuellement, et il termina par cette déclaration: «d'après tout ce que je sais de la distribution géographique des animaux, je suis convaincu que ceux-ci ont été créés dans les circonstances où ils vivent maintenant, dans les limites où ils se rencontrent et avec les particularités de structure qui les caractérisent aujourd'hui.»

Depuis le moment où M. Agassiz a exprimé son opinion, des espèces aveugles ont été recueillies en grand nombre; les observations se sont multipliées, et sur un point de la plus

haute importance il ne reste pas de doute possible : les animaux des sables réduits ne se rencontrent pas dans les endroits exposés à la lumière, et beaucoup d'entre eux par leurs caractères diffèrent des espèces clairvoyantes de façon à écarter toute idée de communauté d'origine.

## III

Après les exemples d'appropriation des parties extérieures à des conditions d'existence déterminées, nous devons rechercher comment des parties de l'organisation interne expliquent des aptitudes spéciales. A cet égard, les faits acquis ayant le caractère de la précision ne sont pas encore aussi nombreux qu'on pourrait le souhaiter, mais il y a lieu de beaucoup attendre des investigations qui se poursuivent de nos jours.

En 1853, le premier hippopotame vivant que l'on ait vu en Europe depuis le temps des Romains fut introduit dans la ménagerie du museum d'histoire naturelle de Paris. C'était un événement, et chacun se plaisait à observer les allures étranges de l'animal dont les dépouilles, les descriptions et les images n'avaient pas donné une juste idée. Le nouvel hôte du Jardin des Plantes plongeait souvent dans son bassin pour réparer bientôt à la surface de l'eau ; mais à diverses reprises l'animal fit au fond de sa baignoire des séjours si prolongés, que plus d'une fois on fut pris d'inquiétude. Comme on ne s'expliquait point alors chez un mammifère de cet ordre la faculté de ne respirer qu'à des intervalles très-éloignés, une asphyxie semblait possible. On cessa de s'en préoccuper quand on eut la conviction que l'hippopotame demeurait au fond de l'eau parce que tel était son agrément, et désormais on ne douta plus de l'existence de certaines dispositions organiques propres à l'animal amphibie. L'occasion de les étudier s'offrit plus tard. Le premier hippopotame était un mâle ; il vint une femelle, et de leurs relations naquirent des enfants ; plusieurs moururent, et Gratiolet, le professeur dont la parole a charmé tant d'auditeurs, se livra sur eux à une recherche sérieuse. Cette recherche a permis d'expliquer comment, chez l'hippopotame, l'asphyxie ne se produit qu'après une longue suspension de la respiration. Plusieurs remarquables dispositions des veines obligent le sang à s'accumuler sur place, à ne pas faire un brusque retour au cœur, à ne pas arriver en grande abondance aux poumons. De la sorte l'animal, s'abstrait à une imminente congestion du cerveau, des yeux, des poumons et même des muscles, conserve la liberté de ses mouvements.

Les chauves-souris, les jolies petites perruches appelées les *inséparables*, d'après l'idée d'un besoin d'affection chez ces charmants oiseaux, les *agapornis* des zoologistes, s'accrochent par les pattes et dorment la tête en bas. Dans cette position, la plupart des animaux seraient frappés de congestion cérébrale. Pareil accident n'est à craindre ni pour les chauves-souris, ni pour les petites perruches. On comprend la possibilité d'une attitude peu ordinaire chez ces animaux dès l'instant que l'on a observé le nombre et la disposition des valvules des veines de la tête et des parties antérieures du corps. La différence énorme qui existe dans la puissance et la rapidité du vol des oiseaux est bien connue. Le faisan, le perdrix, ont un vol lourd et peu soutenu ; le moineau n'est pas des mieux favorisés ; l'aigle, le faucon, les mouettes au contraire, sont merveilleusement doués sous le rapport du vol. Qui n'a, pendant les belles soirées, admiré les vertigineuses évolutions de la grande hirondelle ? Sans doute les dimensions relatives des ailes, la forme générale du corps, permettent déjà de se rendre compte, dans une certaine mesure, de la facilité plus ou moins grande des mouvements chez les oiseaux ; mais le partage inégal de la puissance de locomotion n'est pas dû seulement aux proportions du corps et des membres, il provient aussi de l'étendue de l'appareil respiratoire et de l'énergie de la circulation du sang. Si un faisan était entraîné dans la course d'un faucon, un moineau dans celle d'un martin, et le malheureux faisan, le pauvre moineau, seraient tout de suite essouffés, et bientôt ils tomberaient inertes. Chez les oiseaux, la capacité des réservoirs aériens est toujours dans un rapport parfait avec le degré d'activité, la rapidité des mouvements, la puissance du vol. A cet égard, une étude comparative, qui n'a pas encore été faite d'une manière suffisante, donnerait lieu à des remarques pleines d'intérêt. La respiration étant plus ou moins active, la circulation du sang à son tour offre des variations correspondantes, circonscrites dans des limites fixées par la structure ou la disposition des organes. Chez les grands voiliers, le cœur a de plus fortes proportions en égard au volume du corps que chez les espèces sédentaires. Le ventricule gauche, qui chasse le fluide nourricier dans tout le système artériel, a des parois d'une épaisseur considérable soutenues encore par d'énormes colonnes charnues chez les oiseaux d'un vol puissant, où les contractions doivent se faire avec le plus d'énergie. Il est curieux de suivre par l'examen toute la série des nuances dans les canards, les grues, les flamans, les goélands, les oiseaux de proie, où enfin se trouve réalisé le plus haut degré de perfection. Chez les espèces ayant un vol peu soutenu, comme les gallinacées, les perroquets, les moineaux, les mêmes parois, les mêmes colonnes charnues ne présentent comparativement qu'une résistance assez faible. De la même façon est modifiée la capacité du ventricule droit, dans lequel vient affluer le sang veineux ; médiocre dans les espèces d'habitudes tranquilles, elle est grande chez les espèces aux allures vives et capables d'exécuter de rapides voyages.

Autrefois des hommes simples s'imaginèrent qu'il suffirait de s'attacher des ailes aux épaules pour s'élever dans l'air. Si réellement l'idée amena un commencement d'exécution, la tentative dut aussitôt convaincre les plus entreprenants de l'innanité du projet. L'homme est sans force pour manœuvrer de grandes ailes, et, possédât-il la force, les proportions et la pesanteur de son corps resteraient des obstacles invincibles. L'oiseau, tout couvert de plumes, admirablement taillé pour son principal mode de locomotion, a des muscles d'une puissance prodigieuse pour mettre en mouvement ses membres antérieurs, et il offre peu de poids, car son corps renferme de vastes poches toujours remplies d'air, et ses os, pour la plupart, sont creux. De nos jours, l'idée de la navigation aérienne revient sans cesse ; il y a des chercheurs qui se préoccupent peu en général des données de la science, et qui néanmoins sont très-convaincus de la possibilité d'un succès. Le modèle ne semble-t-il pas être dans la nature ? Mais c'est précisément ce modèle qui inspire au naturaliste la crainte que l'on ne poursuive une chimère. Le volume d'un aigle ou d'un condor n'est pas très-considérable, et l'oiseau qui atteint une plus grande taille, sans perdre cependant aucun des caractères essentiels du type auquel il appartient, est inhabile à voler. L'autruche et les autres demeurent à terre ; les gigantesques dinornis, qui vivaient à la Nouvelle-Zélande il y a peu d'années encore, ne volaient pas ; l'épynomis de Madagascar, dont les œufs énormes ont été une cause d'étonnement et presque d'admira-

tion, n'était pas plus favorisé que les précédents. Ainsi l'observation de ce qui existe dans la nature donne à penser que la locomotion aérienne est incompatible avec de grandes dimensions.

Nous ne pouvons songer à prendre dans toutes les classes du règne animal de exemples de coïncidences entre les particularités de l'organisation et les aptitudes ; mais il en est un que tout invite à citer, parce qu'il porte sur des animaux qui sont habituellement sous les yeux de tout le monde. Une carpe vit à l'aise dans un bassin étroit dont l'eau bourbeuse n'est pas souvent renouvelée ; une truite jetée dans ce même bassin y meurt asphyxiée en quelques minutes ; il faut à la truite une eau courante et toujours bien aérée. La première consomme peu d'oxygène, sa respiration est faible ; la seconde a une inspiration infiniment plus active. La différence dans la fonction est expliquée par quelques dispositions dans les branchies et dans l'appareil de la circulation du sang, et alors on comprend, pour la truite, la nécessité absolue d'un séjour autre que pour la carpe.

Parmi les particularités remarquables de la vie des êtres il n'en est guère de plus instructives que les exceptions qui se présentent dans un grand nombre de groupes naturels. Ainsi les représentants d'une classe sont-ils généralement des animaux terrestres, quelques-uns n'habitent que dans l'eau ; une classe est-elle composée d'espèces essentiellement aquatiques, plusieurs espèces de cette division zoologique possèdent la faculté de s'échapper de leur élément. Une telle différence dans les conditions d'existence n'entraîne pas ordinairement une modification profonde de l'organisation. On est frappé ici de la simplicité des moyens qu'emploie la nature pour obtenir un résultat considérable. Parmi les poissons et les crustacés, animaux si admirablement conformés pour leur genre de vie ordinaire, il est des espèces qui, volontairement ou accidentellement, passent une partie de leur existence hors de l'eau. Chez les animaux aquatiques, la mort survient dès l'instant que les organes respiratoires, cessant d'être baignés, commencent à se dessécher. Qu'il existe une disposition propre à empêcher l'écoulement du liquide contenu dans la chambre qui loge les branchies, l'animal pourra vivre assez longtemps à l'air libre. Les anguilles, qui aiment à se promener et qui s'aventurent sans danger au milieu des prés, doivent cette faculté au mode d'occlusion de leur chambre respiratoire. Les anabas des rivières de l'Inde, le gourami de la Chine, sont bien mieux pourvus encore ; ils possèdent un véritable réservoir formé de cellules circonscrites par des lamelles foliacées ; aussi, sans le moindre inconvénient, peuvent-ils s'écarter de leur séjour habituel et même faire d'assez longs voyages ; l'eau de leur réservoir s'écoule avec lenteur en humectant les branchies.

Comme les poissons, les crustacés en général demeurent constamment dans l'eau ; plusieurs crabes, il est vrai, sortent de la mer, mais prudemment ; ils ne s'éloignent pas du rivage, et leurs excursions sont de courte durée. Quelques espèces seules pénètrent dans les terres, et vont au loin courir les campagnes pendant des mois entiers. Ces crabes terrestres, ainsi qu'on les nomme (gécarcins), presque tous joliment parés de vives couleurs, sont répandus dans les régions chaudes de l'Amérique du Sud et fort abondants aux Antilles, où ils marquent par la dévastation leur passage à travers les champs. Ils se distinguent des autres crabes par une carapace bombée et extrêmement haute. On comprend tout de suite l'avantage de cette disposition : la carapace étant fort élevée, la chambre respiratoire est devenue spacieuse, et cette chambre bien close, tapissée d'une membrane perméable, étant remplie d'eau, les branchies demeurent baignées. L'air aspiré vient alors pleinement satisfaire aux besoins de la respiration. Pour un crustacé habile à grimper sur les arbres, fort abondant sur les côtes de l'Inde, des îles Moluques, des îles Seychelles, etc., le moyen de vivre longtemps hors de l'eau est fourni par une autre disposition également bien simple. Ce crustacé de grande taille, appelé le birgue larron (*birgus litro*) parce qu'il mange les fruits, n'a ni une carapace très-convexe, ni une chambre respiratoire très-vaste ; mais au-dessus de ses branchies il existe des végétations vasculaires propres à retenir l'humidité et agissant à la manière d'une éponge. Partout nous arrivons à constater une relation étroite entre l'organisation et les aptitudes, entre les instincts et les caractères des parties externes. C'est ainsi que les conditions de la vie imposées à chaque espèce nous apparaissent déterminées de façon à faire réguler comme impossibles des modifications un peu considérables chez les êtres animés.

## IV

Il est une relation d'un genre particulier, des plus intéressantes à suivre dans ses diverses manifestations, c'est celle qui existe entre les facultés des adultes et l'état des nouveau-nés. Les espèces inférieures sont assez tortement constituées dès le moment de leur naissance pour subvenir à leurs besoins sans le secours d'autrui. Les espèces qui nous donnent le spectacle des plus admirables instincts naissent faibles et incapables de vivre sans les soins de leurs mères ou de leurs nourrices. Parmi les êtres qui allaitent leurs petits, nous voyons pas les plus intelligents, les mieux doués sous tous les rapports, venir au monde dans un état de faiblesse extrême, qui impose aux parents, et surtout aux mères, le devoir de garder et de protéger longtemps leurs enfants ? L'homme en est le premier et le plus grand exemple. Parmi les oiseaux, il y a une distinction plus tranchée que chez les mammifères, qui tous, sans exception, tirent leur premier aliment de leurs mères. Les poussins, au sortir de la coquille, sont déjà robustes et habiles à se nourrir par eux-mêmes : à la vérité, ils suivent leur mère et semblent réclamer sa protection ; mais, s'ils l'accompagnent et se réfugient sous son ventre, c'est uniquement pour trouver la chaleur essentielle aux nouveau-nés de tous les animaux à sang chaud. William Edwards, le célèbre physiologiste, montra, il y a près d'un demi-siècle, que chez les nouveau-nés la faculté productrice de chaleur est rarement assez développée pour que la température de l'organisme puisse se maintenir au degré normal, si l'atmosphère se refroidit beaucoup. Les observations et les expériences des naturalistes prouvaient que les jeunes animaux doivent être tenus chaudement, et qu'à cet égard l'instinct des mères n'est jamais en défaut. MM. Villermé et Milne Edwards reconnurent, par un ensemble de faits bien constatés, que l'espèce humaine n'est pas soustraite à la loi générale, et de la sorte il furent conduits à s'élever contre l'obligation barbare de transporter aux mairies les enfants nouveau-nés, qui courent en effet un danger de mort, si le froid vient à les saisir.

Si, au sortir de l'œuf, les petits de la poule et de la cane, oiseaux d'une intelligence très-bornée, n'ont besoin de leur mère

que pour se réchauffer près d'elle, au contraire, tous ces gentils oiseaux qui nous ravissent par leur chant, par leur industrie, par leurs amours, par leur intelligence, à nos yeux d'autant plus merveilleuse que la créature est plus mignonne, tous ceux que l'on habitue à vivre de notre vie domestique et qui répètent les paroles humaines, enfin ces fiers oiseaux comme l'aigle et le faucon sont dans l'obligation de veiller longtemps sur leurs petits. Après la naissance, ceux-ci sont condamnés à demeurer au nid des semaines ou des mois, et à tout attendre de leurs parents. Quels parents que les hardis moineaux, que les fauvettes et les rossignols au pur gazouillement, que les perroquets au bruyant ramage, que les faucons au cri strident ! Habiles à construire des nids moelleux, pleins de ressources pour en réunir les matériaux, ils se soumettent aux plus pénibles fatigues afin de veiller sur leur progéniture, afin de la défendre contre les attaques possibles ; ils déploient une activité prodigieuse pour trouver les aliments qui conviennent à leurs enfants, et ils témoignent à ceux-ci un amour inépuisable. La nécessité d'élever les jeunes et de travailler pour eux amène l'union durable de deux individus, un mâle et une femelle, heureux d'être rapprochés dans un sentiment d'affection mutuelle, et la famille se constitue. La loi est générale. Le besoin et le plaisir de vivre ensemble ne vont pas au-delà d'une saison, si dans cet espace de temps les petits sont devenus assez forts pour prendre leur liberté ; ils se prolongent davantage, si la croissance des jeunes est plus tardive. Quo ceux-ci réclament pendant un temps très-considérable le secours de leurs parents, les époux demeurent presque indéfiniment attachés l'un à l'autre. M. Jules Verreaux, le naturaliste voyageur, particulièrement familiarisé avec l'histoire des oiseaux, en a signalé un exemple chez une espèce fort intéressante à divers titres. Tout le monde a remarqué dans les ménageries ce singulier oiseau de proie qu'on nomme inoffensivement le secrétaire, le secrétaire ou le serpenteau. Il a des pattes d'une hauteur comparable à celle des membres d'une grue ou d'une cigogne ; c'est une sorte de faucon monté sur des échasses. Il a une démarche grave et fière ; une huppe raide, située en arrière de la tête et toujours frémissante, lui donne une extrême élégance. A cause de cette huppe, l'oiseau est devenu le secrétaire pour ceux qui ont vu une ressemblance avec la plume que se mettent derrière l'oreille les gens chargés de tenir les écritures, le secrétaire pour ceux qui ont préféré rappeler une particularité des mœurs de l'oiseau de l'Afrique australe.

Les secrétaires, fort répandus aux environs de la ville du Cap, sont respectés par les habitants à raison des services qu'ils rendent dans la colonie. Autour de la plupart des habitations il y en a un couple qui établit son aire au sommet des buissons élevés et très-ordinairement à la cime des mimosas. Ces oiseaux faisant une chasse incessante aux serpents, on s'explique sans peine l'utilité de leurs grandes échasses. Ils dominent le terrain, et comme leur vue est très-perçante, ils distinguent de loin le reptile, qu'il est sage de ne pas aborder sans précaution. Aussi le serpenteau qui a découvert une proie avance avec prudence, et l'œil animé, les plumes du cou et de la nuque dressées, il épie le moment favorable, puis s'élançant d'un bond, et souvent, d'un seul coup de pied appliqué avec une force incroyable, il terrasse sa victime. Parfois le serpent blessé se redresse furieux, siffant avec rage, et se jette sur l'ennemi ; mais le serpenteau, bientôt remis d'une hésitation et naturellement peu timide, ouvre les ailes pour s'en faire un bouclier, évite les atteintes par des sauts brusques, et le reptile tombant sur le sol épuisé de fatigue, l'oiseau s'en approche et le tue à coups de pied.

Ces sortes de luttes entre un secrétaire et un serpent dangereux produisent toujours une vive impression sur l'esprit des personnes qui en sont témoins. Il y a dans la vie de l'oiseau du Cap, des circonstances dont l'intérêt est d'une plus haute portée. Pour lui, le premier âge est d'une longueur remarquable ; les jeunes secrétaires demeurent dans le nid au moins six mois ; ils ont acquis, à peu de chose près, la taille de leurs parents, qu'ils sont encore incapables d'aller chercher leur vie. Leurs jambes et leurs tarses, d'une dimension exceptionnelle, ne se consolident qu'avec beaucoup de lenteur, et tant que cette consolidation n'est pas faite, ils ne sauraient entreprendre les chasses dangereuses auxquelles les poussent leurs instincts et leurs appétits. Nourrir ces grands enfants d'une voracité sans pareille impose au père et à la mère l'obligation de faire une guerre incessante aux serpents, et, lorsque ceux-ci deviennent rares dans la contrée, de rechercher les lézards et même les insectes. La nécessité de pourvoir aux besoins des jeunes pendant une moitié de l'année, succédant à la durée de l'édification du nid, puis de l'incubation, détermine ainsi chez le serpenteau l'union à peu près indissoluble du mâle et de la femelle.

Cette différence entre les oiseaux, les uns pleins d'intelligence et si faibles au début de la vie que leur existence serait impossible sans une famille, les autres de peu d'instinct et de peu d'intelligence, venant à la lumière dans un état de développement assez avancé pour se suffire à eux-mêmes, apparaît tout aussi prononcée chez les insectes. En général, ceux-ci, à leur naissance, n'ont besoin d'aucun secours ; les espèces de quelques groupes cependant sortent de l'œuf dans un tel état de faiblesse qu'ils périraient tout de suite, s'ils ne recevaient les soins d'une mère ou d'une nourrice. Ce sont ces admirables insectes, — les guêpes, les bourdons, les abeilles, les fourmis, — dont l'industrie, les instincts et l'intelligence déconcertent notre raison.

Nous venons de voir la règle. Les êtres doués de la plus belle organisation ont des enfants trop faibles pour pouvoir être abandonnés ; aussi en prennent-ils soin ; mais la règle n'est pas universelle. Des espèces assez voisines des plus remarquables par leur industrie ne savent rien faire pour leurs petits, et cependant ces jeunes animaux, au début de leur vie, réclament une assistance de tous les instants. Besoin impérieux à satisfaire d'un côté, impuissance absolue de l'autre, voilà le problème dont la solution est trouvée à l'aide d'un instinct spécial dévolu aux mères incapables de travailler pour leur progéniture. Quand on ne peut pas élever ses enfants, on les confie à des étrangers ; rien de plus simple.

Cet oiseau que l'on nomme le coucou est bien connu, et l'on débite encore sur lui des choses fort étranges, sans distinguer toujours entre les vieilles légendes et les récits des observateurs exacts. Le coucou, que l'on entend sans cesse dans les grands bois et que l'on n'aperçoit presque jamais, tant il se cache, ne fait pas de nid, personne ne l'ignore. Inhabile à construire, il va déposer ses œufs dans les nids d'autres oiseaux.

EMILE BLANCHARD.

A continuer.

## CONGRES INTERNATIONAL DES AMERICANISTES

Secrétariat : M. LUCIEN ADAM, à Nancy.

A Monsieur J. O. Dion, Montréal,

A Chambly Bassin, Canada.

Nancy, 16 nov. 1874.

Monsieur,

Le comité chargé d'organiser le premier Congrès International des Americanistes, dont j'ai l'honneur de vous adresser le programme a reçu de M. de Champeaux, membre de la "Société Américaine de France," une brochure ayant pour titre "Souscription pour l'achat et la conservation des ruines du Fort L'ontchartrain ou Saint-Louis, à Chambly, Canada."

M. de Champeaux nous a demandé de déposer cette brochure dans le dossier des propositions à faire au Congrès. Nous nous sommes empressés de déférer à son désir, mais en attendant l'intermédiaire du Congrès que nous espérons devoir être efficace et décisive, plusieurs membres du comité ont envoyé à M. Veulin une première somme de 50 fr. Nous allons en outre faire insérer des articles dans plusieurs journaux et revues, notamment dans la "Revue Politique et Littéraire." J'aime à penser qu'après avoir payé 7 à 8 milliards, la France saura encore trouver ce qu'il faut pour sauver les ruines d'un monument de sa vieille gloire et donner une faible preuve d'affection à ses amis du Canada. Heureux de l'occasion qui lui est donné d'entrer en relations avec le comité canadien du vieux fort de Chambly, le comité vous prie, monsieur, de vouloir bien être son représentant à Montréal, de faire connaître et de recommander à vos compatriotes une entreprise française par l'initiative et dont l'objet est exclusivement américain, enfin d'inviter en son nom les personnes qui s'occupent des antiquités de l'Ethnographie de l'Amérique à prendre part aux travaux du Congrès.

Les adhésions nombreuses qui nous parviennent chaque jour assurent dès aujourd'hui le plein succès de cette initiative. Aussi est-ce avec une entière confiance que nous venons vous demander d'accepter la mission de délégué, et que nous vous adressons, afin de ne pas perdre de temps, un paquet de circulaires, ainsi qu'un carnet de 10 cartes. Nous vous prions de vouloir bien contresigner au verso les cartes délivrées, de nous en retourner les talons et de faire tenir au trésorier le montant des cotisations.

Le compte rendu des travaux du Congrès sera adressé sans la formalité d'un bon de librairie.

Nous vous serons obligés, monsieur, de faire donner à notre circulaire, toute la publicité désirable.

Je vous prie Monsieur

d'agréer l'assurance de mes sentiments

les plus distingués.

Pour le comité :

Signé LUCIEN ADAM,  
Substitut  
du Procureur-Général,  
Près la Cour de Nancy.

## CONGRES INTERNATIONAL DES AMERICANISTES

1<sup>RE</sup> SESSION.—NANCY

Du 19 au 22 juillet 1875

INVITATION

Une réunion internationale des personnes qui s'occupent de l'Histoire de l'Amérique avant la découverte de Christophe Colomb, de l'interprétation des Monuments écrits et de l'Ethnographie des races indigènes du Nouveau-Monde, aura lieu à Nancy, du 19 au 22 juillet 1875. Une exposition d'Archéologie Américaine sera ouverte pendant la même période.

Toute personne s'intéressant aux études qui motivent cette réunion peut être inscrite comme membre du Congrès en adressant dès à présent : 1<sup>o</sup> ses noms, prénoms et qualités ; 2<sup>o</sup> son adresse exacte ; 3<sup>o</sup> la somme de 12 francs, montant de la souscription, en un mandat ou en timbres-poste du pays où elle réside. On recevra, par le retour du courrier, la carte de membre qui donnera droit de participer à tous les travaux de la réunion et de recevoir le volume qui renfermera le compte rendu de ses travaux.

La liste des premiers adhérents sera publiée prochainement, ainsi que celle des comités d'organisation français et étrangers.

Le comité central d'organisation recevra avec reconnaissance toutes les communications qu'on voudra bien lui adresser pour cette session. En attendant, il a cru devoir formuler les questions suivantes, sur lesquelles il appelle l'attention des amis de l'Archéologie et de l'Ethnographie américaines :

1<sup>o</sup>. Rapports de l'Europe, de l'Afrique, de l'Asie et de l'Océanie avec l'Amérique avant Christophe Colomb ;

2<sup>o</sup>. Interprétation des documents écrits de l'antiquité américaine (peintures didactiques mexicaines, écriture calculiforme, maya et palenquenne, Quippou péruvien, écritures des populations indiennes de l'Amérique du Nord, Inscriptions, etc.) ;

3<sup>o</sup>. Classification ethnographique et linguistique des populations indiennes du Nouveau-Monde.

Des programmes détaillés seront ultérieurement publiés.

Pour le Comité de Nancy :

LUCIEN ADAM, Secrétaire.

Pour la délégation de la société américaine en France :

EMILE BURNOUR, Secrétaire.

N. B. Le second document comprend les statuts du Congrès.

## NOUVELLES

M. Baby, conservateur, a été élu par une majorité de 163 voix, dans le comté de Joliette.

••

On nous mande de Québec qu'environ quatre-vingt bills privés seront présentés pendant la session actuelle de la Législature Locale.

••

L'hon. M. Panet, sénateur, a résigné pour être nommé député ministre de la milice, et M. Hector Fabre, de l'Événement, l'a remplacé.

Nous offrons à notre confrère nos sincères félicitations.

••

Nous apprenons avec plaisir que M. O. MacMahon, autrefois attaché à la *Minerve* et ex-rédacteur du *Courrier de l'Illinois*, est allé prendre la rédaction des *Laurentides* à St. Lin.

••

M. A. Lépine supporte toujours avec courage le poids de la captivité. Durant les premiers jours de sa détention, il portait les fers, mais depuis lors il est parfaitement libre dans sa cellule et dans une autre pièce voisine et beaucoup mieux traité, grâce à ses amis. Tous les jours, il reçoit la visite du Riv. Père Lacombe, et voit aussi très-souvent les membres de sa famille.

••

Encore un suicide, dit le *Métis*, la liste en est déjà longue pourtant. Le malheureux qui ne voulait plus vivre, est un nommé Stewart Lindsay, employé autrefois au Bureau de Terres à Winnipeg. C'est à la Pointe-du-Chêne, au Lac Manitoba, que cette scène tragique s'est passée. Le défunt s'était enfermé dans sa chambre, et se tira un coup de fusil dans la région du cœur. Lorsqu'on entendit la détonation, il était trop tard.

••

M. Prudent Beaudry, ci devant de Montréal, a été élu maire de la cité de Los Angeles, Californie, le premier de décembre courant.

••

Nous lisons dans l'*Echo du Canada* :

« Si M. de Boucherville est sérieux dans ses idées sur l'octroi de terre et autres avantages palpables que l'on paraît vouloir promettre aux canadiens des Etats-Unis, il sera surpris lui-même de la réponse en masse que nous ferons à son appel patriotique. Les temps sont durs ici, et grand nombre profiteront de l'occasion pour retourner au pays. »

••

Sir John A. MacDonald est actuellement à Kingston où il a l'intention de se présenter de nouveau. Des comités sont déjà formés.

••

La nomination aura lieu le 23 courant dans le comté de Chambly.

••

Le Shérif Leblanc, qui a été nommé officier-rapporteur pour l'élection de Montréal-Centre, a reçu le writ d'Ot-tawa. La nomination aura lieu le 5 janvier prochain et la votation le 12.

••

Le gouvernement anglais a décidé récemment d'organiser une nouvelle expédition au pôle Nord. Cette décision est annoncée par les journaux de Londres du 20 novembre, qui publient une lettre adressée à ce sujet par M. Disraeli à Sir Henry Rawlinson, président de la Société Royale de Géographie pour lui faire part de la détermination du gouvernement.

••

Après la clôture des polls dans Montréal-Ouest, M. le Shérif Leblanc venait de prendre la dernière boîte du scrutin sur la rue Bonaventure et de la placer dans une voiture lorsque le cheval, effrayé par le sifflet d'une locomotive, prit le mors aux dents et dirigea sa course effrénée vers le faubourg Québec. M. le Shérif Leblanc fut jeté hors de la voiture. Tous les efforts que l'on fit pour arrêter le cheval furent infructueux. Le cheval avait emporté avec lui toute l'élection de la division-ouest. On organisa immédiatement une course au scrutin, et pendant toute la soirée on fit des recherches dans toutes les rues du faubourg Québec pour trouver le cheval officiel. Ce ne fut qu'à 11 heures qu'on le trouva sous la remise de M. Toupin à Hochelaga, toutes les boîtes du scrutin étaient dans la voiture, aucune d'elles n'était endommagée et les scellés des députés officiers rapporteurs étaient intacts.

••

Nous apprenons que les citoyens de la paroisse de la Longue-Pointe ont présenté une requête à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant d'accorder l'amnistie.

••

M. J. O. Villeneuve, maire du Village St. Jean-Baptiste, a consenti à se laisser nommer de nouveau pour l'année prochaine. Ses amis prétendent qu'il sera élu par acclamation.

## BULLETIN TÉLÉGRAPHIQUE

FRANCE

Paris, 7.—Information a été reçue de sources bien accréditées, que le président MacMahon a décidé de former un nouveau ministère à la fin de janvier, ministère qui donnera un support cordial aux bills constitutionnels. L'on dit que le duc de Broglie sera membre de ce nouveau cabinet, et que le général de Cissey résignera quand le bill sur les cadres militaires sera passé.

Le comité nommé pour faire une enquête sur les opérations de l'armée de l'Est a fait rapport aujourd'hui. Il condamne Garibaldi pour avoir abandonné le commandement de son corps de troupe avant la fin de la guerre, et dit que si Garibaldi était Français, il serait traduit devant la Cour Martiale pour rendre compte de sa conduite.

Paris, 9.—En conformité avec une décision prise par le Congrès américain le 2 juin dernier, M. Washburne a présenté à M. de Lafayette, petit-fils du marquis de Lafayette, une montre que Washington avait présentée à ce dernier en souvenir de la capitulation de Lord Cornwall. Cette montre avait été enlevée au marquis, et l'on avait pu la ravoir l'année dernière. La cérémonie de présentation a eu lieu à l'hôtel de l'ambassadeur américain, en présence d'un grand nombre de personnages.

Paris, 9.—L'assemblée a passé une résolution pour exclure de la représentation, Blanc, Melleville et Blondeau pour avoir participé aux fureurs de la Commune.

ESPAGNE

Paris, 8 déc.—Il est rumeur que Don Carlos est en négociation avec l'ex-Reine Isabelle.

Santander, 7.—Le général Dorregaray est arrivé ici, et a été nommé au commandement de l'armée du centre.

ALLEMAGNE

Berlin, 6.—Le prince de Bismarck dans le cours de son discours en réponse à M. Herr a dit : « Je suis en possession de preuves irrécusables que le Concile Œcuménique a été interrompu à cause de la guerre franco-prussienne. Les votes du Concile auraient été tout autres si les Français avaient remporté la victoire. Je sais des meilleures sources possibles que Napoléon a été poussé à la guerre contre sa propre volonté par des jésuites. »

« Il résista longtemps à ces influences et ce ne fut qu'à la onzième heure qu'il se décida. »

ANGLETERRE

Londres, 8.—Le *World* dit qu'une assemblée des membres conservateurs du Parlement a été tenue samedi dernier, et qu'il est rapporté que tout ne s'est pas passé avec harmonie. Il s'agissait de trouver un remplaçant pour M. Disraeli, dans le cas où sa maladie l'obligerait à se retirer ; le comte de Derby a eu une très petite majorité.

Londres 9.—Une dépêche reçue aujourd'hui des astronomes anglais stationnés à Rooka, Inde, disent que leurs opérations sur le passage de Vénus ont réussi. Le temps était clair et favorable, et cent photographes ont été employés pour frapper l'image présentée aux diverses phases du passage.

SOCIÉTÉ ST. JEAN-BAPTISTE DE CARLETON.—Présidents honoraires : Rév. J. A. Blouin, Ptre., Hon. Dr. Robitaille, M. P., C. Beauchesne, M. P. ; Président, Dr. H. A. Martin, réélu ; Vice-Président, Fred. Leblanc ; Com.-Ordon., J. Cauchon ; Sect.-Trés., Nap. Trottier, réélu ; Instruteurs, Dr. Martin, réélu et P. J. Ruel ; Comité de révision des lois, Dr. Martin, P. J. Ruel et Nap. Trottier, réélus ; Auditeurs, Chs. Labilloy et Jos. Landry.

## NOS GRAVURES

DUEL DANS MONTRÉAL-OUEST

D'une part M. Frédéric MacKenzie, ayant pour témoins M. Alfred Perry et le Sénateur Penny ; d'autre part, M. Thomas White, jr., ayant pour seconds M. David McCord et M. Chs. P. Davidson. La lutte est furieuse, les éclats de journaux, le *Herald* et la *Gazette*, en volent. White va être mis hors de combat au moment où il paraissait vainqueur. L'honneur est satisfait.

NOS POMPIERS

Honneur à ceux qui nous valent un sommeil tranquille. L'institution des Pompiers est dans nos mœurs ; nous n'y réfléchissons pas, mais sans eux que nous arriverait-il ?

M. L. O. Loranger, le président du comité de feu, M. Bertram, l'ingénieur en chef, et M. M. McRobie, le commandant du corps de sauvetage, ont introduit de grands changements dans l'organisation de la brigade. Leurs services ne sauraient être trop appréciés.

SURPRISE PAR LA PREMIÈRE BORDÉE DE NEIGE

On est parti de la ville par une belle journée d'automne, froide mais éclairée d'un soleil brillant. La tempête est venue tout à coup. On a cru que « ce ne serait rien, » mais cela continue toujours, on part, et l'on perd son chemin. On se reconnaît tout à l'heure, mais l'aventure inquiète les voyageurs.

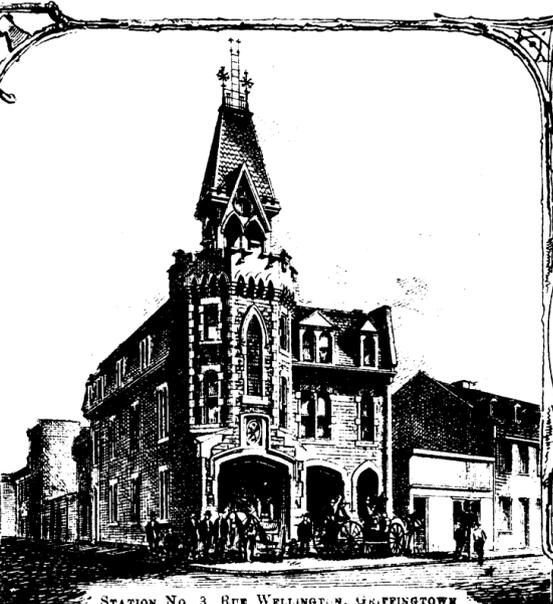
Les Pastilles du Dr. Nelaton, contre le Rhume, maladie des bronches, maux de Gorge et Consommation, produisent toujours l'effet désiré.—Lafond et cie. 25 cents la boîte.



DUEL DANS MONTREAL-OUEST



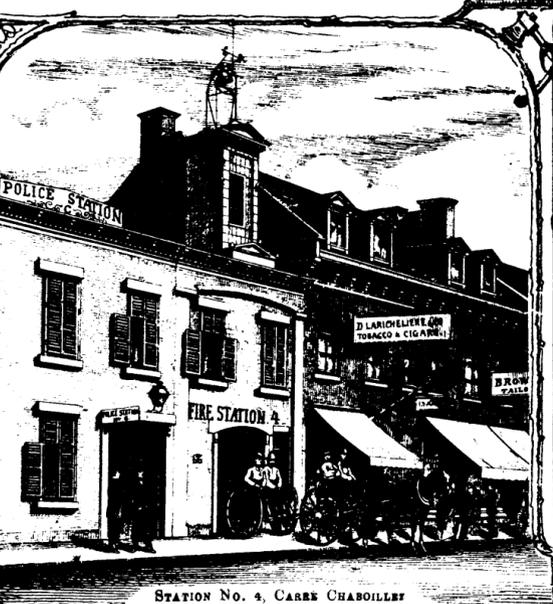
STATION No. 2, RUE ST. GABRIEL



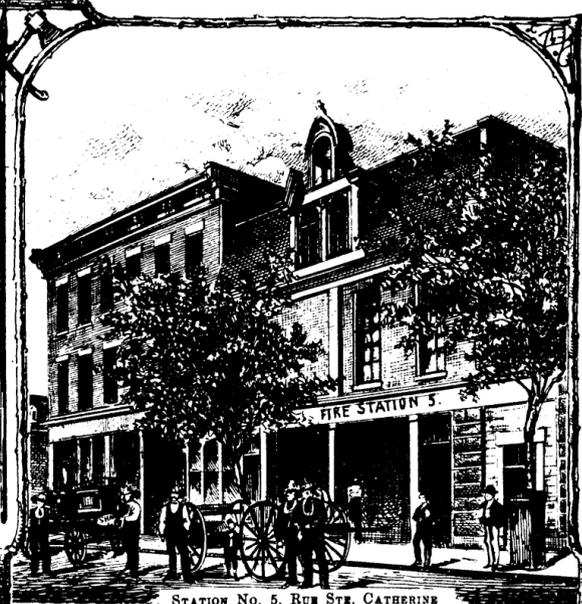
STATION No. 3, RUE WELLINGTON, GRIFFINGTOWN



L. O. LORANGE



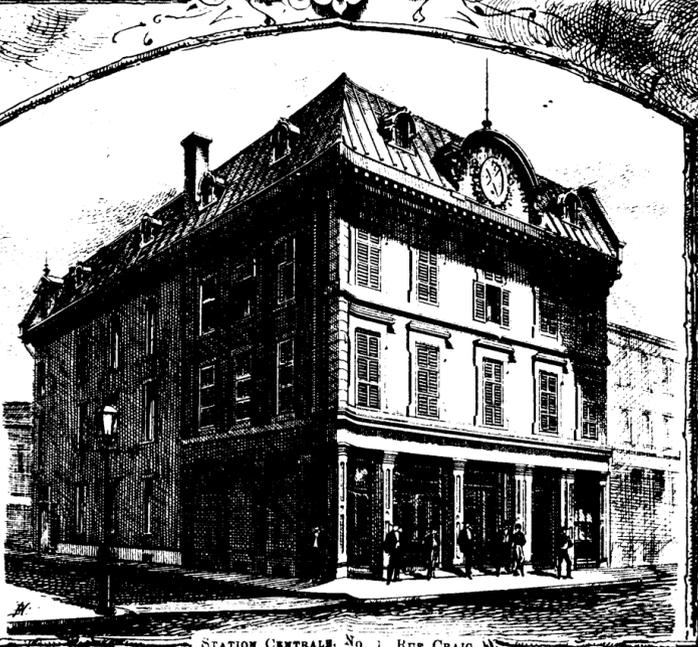
STATION No. 4, CARRÉ CHABOLLE



STATION No. 5, RUE STE. CATHERINE



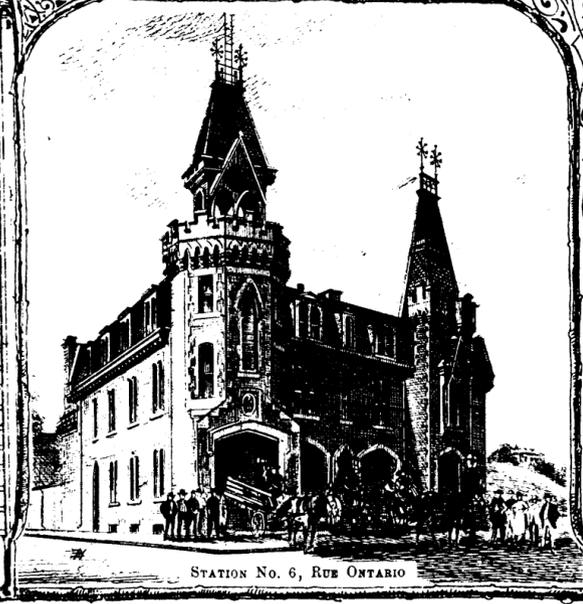
ALEXANDER BERTRAM



STATION CENTRALE, No. 1, RUE CRAIG



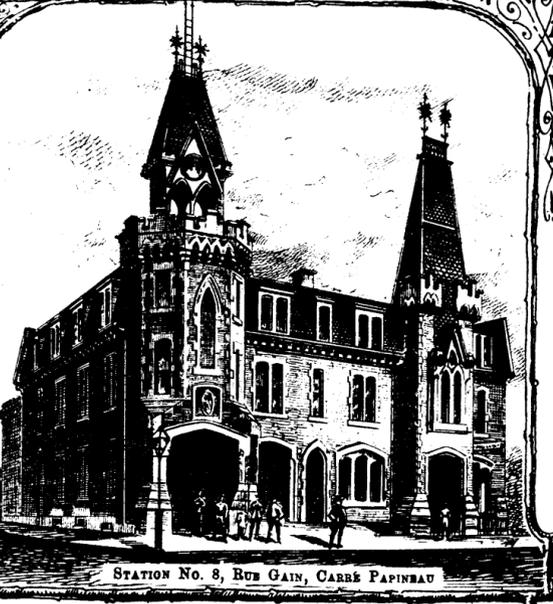
WILLIAM McROBIE



STATION No. 6, RUE ONTARIO



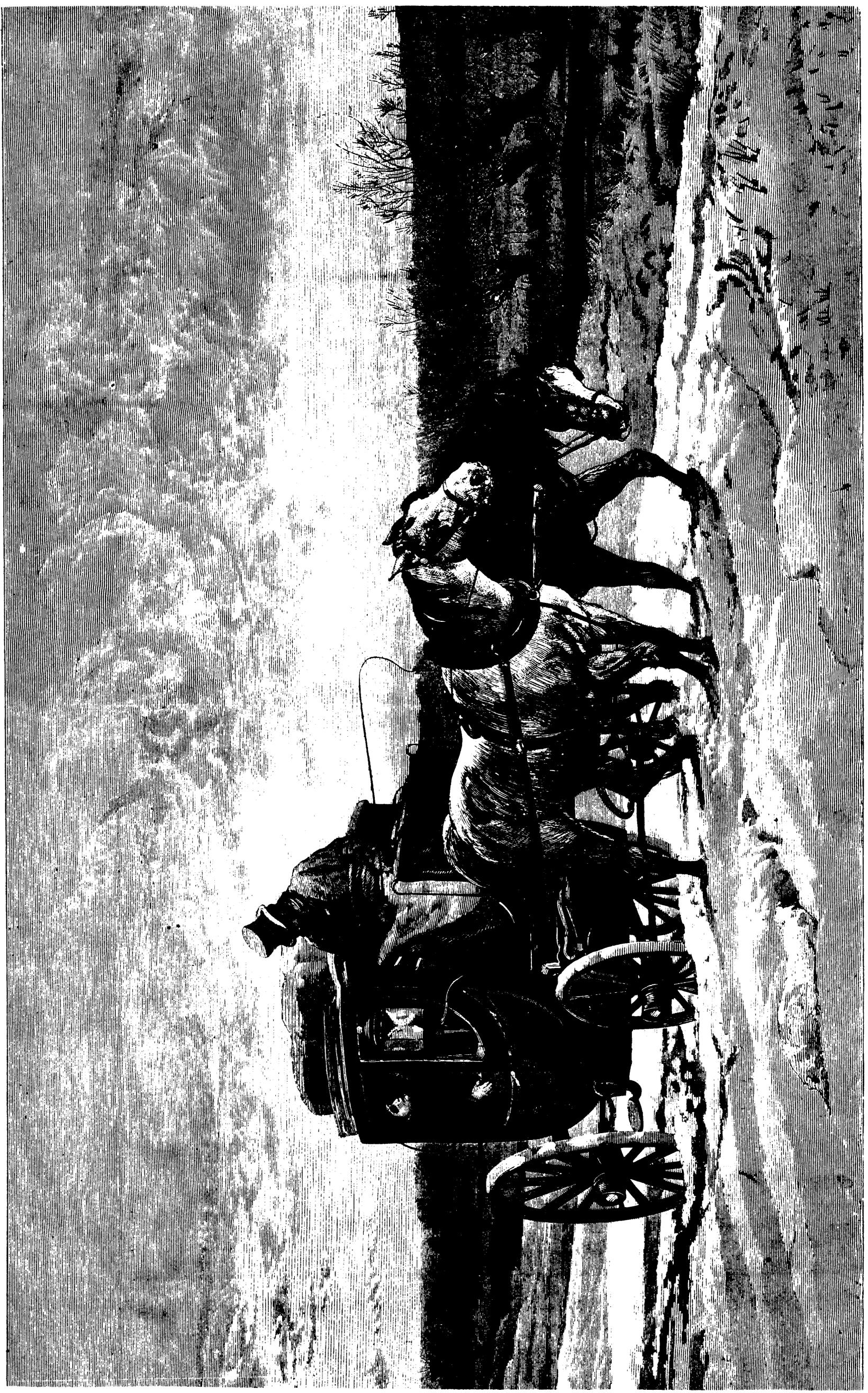
STATION No. 7, CARRÉ DALHOUSIE



STATION No. 8, RUE GAIN, CARRÉ PAPINEAU



STATION No. 9, RUE CENTRE, POINTE ST. CHARLES



SURPRIS PAR LA PREMIERE BORDÉE DE NEIGE.

## L'OPINION PUBLIQUE

JEUDI 17 DECEMBRE 1874

## LA SESSION LOCALE

Dans notre dernier numéro il nous a été impossible de citer les explications de tous les ci-devant ministres de Québec ; nous complétons aujourd'hui notre analyse.

L'hon. M. Archambault, chargé spécialement de faire la transaction des Tanneries, a dit entre autres choses :

On demandait la résignation immédiate du ministère, sans lui accorder le droit d'être entendu devant un comité de la Chambre ou devant une Commission royale. C'était juger les ministres sans les entendre. L'hon. M. Irvine, alors procureur-général, sans demander au premier ministre, l'hon. M. Ouimet, ni à aucun de ses collègues, des explications à ce sujet, crut devoir résigner. Quelques jours plus tard, l'hon. M. Ross crut devoir aussi résigner, non parce qu'il croyait ses collègues coupables de quoi que ce fut, mais parce qu'il voyait l'opinion publique trop prononcée contre le gouvernement à cause de cet échange de terrain, et que celui-ci ne pouvait plus gouverner avec profit et avantage pour le pays. Quelques jours encore plus tard, l'hon. M. Fortin, Commissaire des Terres de la Couronne, offrit aussi lui sa résignation qui fut acceptée. L'hon. M. Robertson, qui était absent de la province lorsque cette transaction eut lieu, étant de retour, et après s'être consulté, crut aussi devoir résigner. Le gouvernement qui jusqu'alors n'avait pas cru devoir résigner sur de simples clamours de journaux, se trouvant par la résignation des quatre ministres que je viens de mentionner, sans *quorum* pour la direction des affaires, fut forcé d'offrir sa résignation, qui fut acceptée.

Je n'ai pas à justifier ni à blâmer la résignation des quatre ministres, qui ont cru devoir la donner et se séparer ainsi du gouvernement dont ils faisaient partie ; ces messieurs avaient sans doute des motifs honorables pour en agir ainsi ; mais je dois dire que le gouvernement, se connaissant innocent des accusations portées contre lui, prêt, d'ailleurs, à subir l'enquête la plus sévère et la plus minutieuse devant un comité de la Chambre, seul tribunal compétent, aurait cru maquer aux devoirs que lui impose la constitution en résignant sur de simples clamours....

Le gouvernement a suivi dans toute cette affaire, une ligne de conduite droite et honnête, n'ayant en vue que le bien public et désirant trouver les moyens de promouvoir l'harmonie entre les différents croyances religieuses. Quand l'ordre en conseil fut passé, l'hon. M. Irvine et les autres ministres me dirent : — Vous êtes homme de loi comme moi : vous verrez à ce que toutes les choses se passent et se fassent régulièrement.

L'hon. M. Ross a donné aussi des explications qui s'accordent parfaitement avec celles de ses collègues.

L'hon. M. Chapleau, sur la demande du chef de l'opposition, qui a prié la Chambre de s'ajourner pour attendre son arrivée, a fait de son côté la déclaration suivante :

M. L'Orateur,

Je ne félicite pas le chef de l'opposition d'avoir fait ajourner la Chambre pour entendre des explications que je me serais peut-être cru dispensé de donner *proprio motu*, si j'avais été à mon siège au commencement de la séance ; mais je remercie la Chambre de la bienveillance qu'elle m'a témoignée en accédant à cette demande. J'étais membre du dernier cabinet et je n'ai donné ma démission que par l'entremise de mon chef, le premier ministre ; par conséquent les explications de ce dernier devaient être acceptées comme suffisantes pour ceux des ministres qui n'ont résigné qu'avec lui. Quoiqu'il en soit l'ajournement de la Chambre me paraît exprimer un désir auquel je me fais un devoir d'obéir. Voici les explications que j'ai à fournir.

Je ne veux pas ici, M. l'Orateur, rapporter tous les détails de la transaction des Tanneries. J'ai simplement à constater certains faits qui me sont personnels. L'échange de la propriété des Tanneries a été autorisé par un ordre en conseil et l'un des ministres, M. Archambault, a été chargé de passer les contrats.

Je n'ai pas vu les titres des propriétaires du terrain offert en échange de la terre appartenant au gouvernement. Comme je l'ai dit, dans une lettre que les journaux ont reproduite, pour des raisons personnelles très-graves que j'ai été obligé de m'absenter pendant plusieurs jours et je n'ai pu par conséquent prendre une part active dans la transaction. J'en avais approuvé les préliminaires et le principe, confiant dans les informations obtenues par le ministère : tout le cabinet moins M. Robertson en avait fait autant. Quant aux informations subséquentes qui ont modifié l'opinion de quelques-uns de mes collègues, elles ne me sont pas parvenues puisque j'étais absent de la province.

Cependant, après avoir appris les détails de l'affaire de la bouche même du premier ministre, en qui j'avais confiance et dont l'honorabilité était au-dessus du soupçon au dire même de ses collègues qui se sont alors séparé de lui ; après avoir lu le récit de tous les faits, je n'ai pas cru devoir retirer à M. Ouimet ma confiance et je suis demeuré dans le cabinet dont il était le chef.

Il me semblait qu'il n'y avait là tout au plus qu'une affaire départementale et non pas ministérielle, c'est-à-dire qui pouvait motiver une enquête sur l'un des départements du ministère, mais non pas mériter au cabinet tout entier la censure publique et la déchéance sans procès préalable, sans une investigation qui ait fait à chacun sa part de responsabilité.

J'étais présent à la séance du Conseil ou furent entendus les représentants du "Montreal General Hospital." Je m'opposai alors à la donation gratuite d'un terrain valant une somme aussi considérable, somme que ces délégués fixaient eux-mêmes à 30 ou 40 milles piastres. Je me fondais sur ce principe qu'il était dangereux de donner en pur don une telle valeur à une corporation civile, qui pourrait en disposer plus tard sans l'aveu du gouvernement.

Je fis remarquer qu'il n'était pas de bonne politique de faire pareil don à une institution protestante sans donner l'équivalent à une institution catholique vouée au même but philanthropique. J'ai ajouté ensuite devant les membres du cabinet qu'il vaudrait mieux vendre la propriété à l'enchère publique ou tout au moins à un particulier qui en offrirait un prix raisonnable, et partager le prix de la vente entre deux hôpitaux, l'un catholique et l'autre protestant.

J'ai exprimé la même idée quelques jours plus tard à M. Judan, l'un des délégués du "Montreal General Hospital," qui vint me parler de cette affaire dans le vestibule de la Cour du Banc de la Reine. Mais si je ne me trompe, le procureur-général exprima alors des doutes sur notre droit de disposer du terrain par vente pure et simple.

Quant à l'échange, je le crois un acte légal et j'ai dit plus haut quelle part de responsabilité m'en revient.

J'ajouterai simplement que M. Archambault a été chargé par tout le cabinet de passer le contrat et d'examiner les titres des propriétaires du terrain offert au gouvernement. Ces titres, on ne me les a pas soumis et il ne m'appartenait pas de les réclamer lorsque le cabinet avait chargé un autre ministre d'y voir et lorsque ce ministre avait l'expérience des affaires et une haute position professionnelle.

J'ai cru devoir fournir ces quelques mots d'explications en me réservant pleinement le droit de donner plus tard, s'il me paraît opportun de le faire, mon appréciation sur l'importance politique qu'on a voulu donner à cet acte et sur la sincérité du mouvement qu'on a soulevé à ce sujet.

A partir de ce moment la lutte s'est engagée très-vive entre le ministère d'une part et l'opposition ou plutôt les conservateurs dissidents, d'autre part. MM. Gérin, Bellingham, Alexander, Lynch et David se sont prononcés successivement contre le cabinet Boucherville. Et lundi, le 7, M. Joly, chef de l'opposition, a présenté cette motion de non confiance :

Que cette Chambre regrette que le ministère n'ait pris aucune mesure pour faire annuler le contrat des Tanneries.

Durant les débats sur cette motion un incident caractéristique a surgi. M. Joly a accusé le ministère d'avoir promis à certains députés de changer son personnel aussitôt après le vote, s'il obtenait une majorité, et il a interpellé vivement M. Roy en particulier à ce sujet. Ce dernier a répondu qu'en effet lui et une dizaine d'autres députés s'étaient adressés à M. de Boucherville pour lui demander si dans son opinion l'union des partis était possible et désirable dans les circonstances actuelles. M. de Boucherville aurait répondu qu'il désirait l'union, mais que rien ne pouvait être fait tant qu'une motion de non confiance serait à l'ordre du jour ; on verrait après le vote.

Cet incident prouve les progrès que fait dans les cercles politiques l'idée de l'union des partis politiques dans notre province ; c'est un symptôme consolant. Du reste, il n'est pas isolé. L'opposition a tenté des démarches dans le même sens. Durant ces débats, des ouvertures directes ont été faites à des députés conservateurs, qui ont répondu qu'ils étaient favorables à une fusion, pourvu qu'elle se fit à Ottawa comme à Québec.

Le principal discours prononcé dans cette discussion l'a été par M. Chapleau qui a parlé quatre heures durant avec une grande éloquence.

Le vote sur la motion de M. Joly a été pris jeudi soir, ou plutôt vendredi matin, à 2 hs., et a donné le résultat suivant :

Pour.—Alexander, Bachand, Bellingham, Bisson, Chauveau, Daigle, David, DeBeaujeu, Esinhart, Gagnon, Hearn, Irvine, Joly, Laberge, Lafontaine, Laframboise, Langelier, Lynch, Marchand, Molleur, Pelletier (Bellechasse), Rinfret, Robert, Sylvestre, Watts.—Total 25.

Contre.—Angers, Sol-Gén., Baby, Beaubien, Beauchesne, Bellerose, Brigham, Cameron, Church, Procureur-Général, Dorion, Duguay, Dalac, Eddy, Fortin, Garneau, Gendron, Houde, Lalonde, Larochelle, Larocque, Larue, Lecavalier, Loche, Mailloux, Malhiot, Martin, McGauvran, Méthot, Ouimet, Pelletier, (L'Assomotion) Picard, Robertson, Roy, Sawyer, Trudel, Valin.—Total 35.

Le cabinet Boucherville a donc obtenu une majorité de 10 sur un vote décisif. On suppose qu'il traversera la session sans encombre.

M. Lavallée et M. Verreault, ministériels, étaient absents. M. Chapleau a parlé avec M. Gérin.

Le *Montreal Gazette* de samedi condamne l'attitude de M. Irvine, lequel n'a entraîné avec lui que M. Lynch.

L'hon. M. Malhiot, après s'être entendu avec le chef de l'opposition, a proposé la formation d'un comité pour faire l'enquête dans l'affaire des Tanneries. Ce comité se composera de MM. Church, Joly, Bachand, Verreault et Trudel. L'entente, a dit M. Joly, qui a eu lieu sur le choix des membres de ce comité entre les deux partis, est une garantie suffisante que ce comité sera impartial.

O. D.

## AMNISTIE

Dans certains cercles de Montréal, on affirme que les ministres fédéraux ont l'amnistie « dans leur poche. » On fixe même la date de sa proclamation : — le 24 janvier prochain. Les élections seront alors terminées dans la province d'Ontario.

## CRISE AU MANITOBA

La politique sur les bords de la Rivière-Rouge est une véritable boîte à surprises. Mais on s'y habitue, et cela cesse de surprendre.

Le ministère-Girard n'est plus ; il a été remplacé par un autre cabinet composé de MM. Davis, Premier et Secrétaire Provincial ; Royal, Ministre des Travaux Publics ; Inkster, Président du Conseil.

Pourquoi et comment ce changement s'est opéré, nous l'ignorons ici. On n'en augure rien de bon pour la cause des Métis.

## MONTREAL-OUEST

L'élection s'est terminée par la victoire de M. MacKenzie à une majorité de 6 voix seulement ; il avait été élu par 600 voix la première fois. Son vote pour l'expulsion de Riel a fait toute la différence.

Ce résultat, dit le *Herald*, devra désormais faire réfléchir les députés de cette province lorsqu'une question intéressant la religion ou la nationalité viendra devant les Chambres d'Ottawa.

Si c'est là l'enseignement que tout le monde retire de cette élection, nous ne pouvons que nous en féliciter. L'article du *Herald* est vraiment bien inspiré. Espérons que M. MacKenzie le sera toujours à l'avenir, lui aussi.

M. White conteste l'élection devant les tribunaux.

## MOTION DE M. CHAPLEAU

L'hon. M. Chapleau a donné avis, à la Chambre locale, d'une adresse au Gouverneur Général demandant la grâce de Lépine. Il appartenait, en effet, à l'éloquent avocat qui a défendu Lépine devant les tribunaux de prier la législature d'interposer son influence pour le salut du malheureux condamné, et les membres de la Chambre, sans distinction de partis ni d'origine, ne pourront refuser de s'associer à une demande aussi juste et aussi conforme aux meilleurs sentiments d'humanité.

La démarche de M. Chapleau ne peut d'ailleurs provoquer les préjugés de partis. Ce n'est pas au moment où le *Globe* se prononce en faveur de la clémence, que la province de Québec pourrait hésiter à se prononcer dans le même sens.

M. Chapleau, aux termes de sa motion, se fonde sur le principe de nos constitutions, à savoir : que confédération signifie conciliation, que l'idée dominante de notre constitution est l'harmonie entre toutes les nationalités, et que par conséquent le devoir des hommes d'état est de faire disparaître toute cause de conflits dans le peuple.

Nous le félicitons cordialement de sa démarche.

## LE MOT DE L'ENIGME

"Ce qu'il y a de plus digne d'être montré aux hommes, c'est une âme humaine."

"The one thing worth showing to mankind is a human soul."

(BROWNING.)

IV.

(Suite.)

Il sortait, en effet, parfois spontanément du cœur et des lèvres d'Ottavia des paroles plus belles que celles qu'elle eût pu puiser dans aucun livre. Aussi, malgré son incontestable ignorance sous beaucoup de rapports, mon père n'estimait pas qu'elle eût été inutile à l'éducation de ses enfants, et il la traitait avec une considération voisine du respect.

Ma vie jusqu'à ce jour avait été environnée et pour ainsi dire plongée dans l'amour de ma mère, comme dans un océan de tendresse. Lorsque cette lumière et cette chaleur me manquèrent tout à coup, une folle douleur s'empara de moi, on le sait, et d'abord sembla rendre impossible que je pusse lui survivre. Maintenant j'étais plus calme ; mais il me restait au cœur un froid, un malaise, une souffrance, qui, au lieu d'être violente comme au premier moment, était devenue fixe, profonde et permanente. Je pensais quelquefois aux pauvres oiseaux dont la mère est tombée dans les filets de l'oiseleur, et qui demeurent seuls et délaissés dans leur nid ; ou bien à un misérable petit poisson jeté hors de l'eau et abandonné sur l'herbe aux rayons du soleil. Il me semblait que je leur ressemblais, et que mon cœur et mon âme étaient hors de leur élément, et privés de leur nourriture.

En cet état, Livia, ma bonne sœur, et Ottavia étaient pour moi, dans la maison, les seuls êtres bienfaisants. J'aurais voulu demeurer blottie près d'elles, car la vue de mon père redoublait ma tristesse, et je redoutais le regard sévère et pénétrant de mon frère.

Mario avait à cette époque vingt-sept ans. Lorsqu'on le voyait pour la première fois, on le trouvait remarquablement beau. Mais sa physionomie, froide et sombre, exprimant rarement la bienveillance et jamais la tendresse, modifiait à son désavantage cette première impression et il était à peu près impossible de se sentir jamais tout à fait à l'aise avec lui. Cependant il avait de nobles qualités, et sous beaucoup de rapports il ressemblait à mon père. Mais il n'avait point hérité de sa bonté. Mon frère était dur, jaloux, et s'il n'avait tout à fait un mauvais cœur, il avait un mauvais caractère, et était d'une humeur souvent intraitable. Il me faisait trop habituellement sentir qu'il ne voyait en moi que l'enfant d'une mère qui n'était pas la sienne, et il ne pouvait pardonner à Livia, sa propre sœur à lui, d'aimer celle qui était venue partager la tendresse de leur père, et, selon lui, la leur dérober.

À l'époque du second mariage de Fabrizio dei Monti, Mario (qui avait alors douze ans) avait manifesté une si sombre douleur, un tel ressentiment contre celle qui allait prendre au foyer la place de sa mère, que Fabrizio

s'était décidé à l'éloigner et, pendant plusieurs années, Mario avait vécu loin de la maison paternelle, n'y revenant que de temps en temps pour y faire de courts séjours. Depuis un an seulement il était venu se fixer parmi nous. A cette époque déjà le mal auquel devait succomber ma mère avait commencé ses ravages et les jours qui lui restaient à vivre étaient comptés. Fut-ce cette prévision, fut-il attendri et désarmé par le charme de sa beauté et l'angélique attrait de sa douceur? toujours est-il que lorsqu'il était en sa présence, il devenait un autre homme, et jamais, devant elle du moins, il n'était rude ou sévère pour nous. Peut-être sa transformation eût-elle été complète, s'il eût subi plus longtemps la douce influence qui venait de nous être ravie!

Le 15 juillet (ce jour qui devait si fatalement finir), mon frère était absent depuis la veille; lorsqu'il revint il apprit à la fois le malheur accompli et celui qui semblait alors devoir si vite lui succéder. On m'assura qu'il avait témoigné une vive douleur de la mort de ma mère, et qu'il s'était informé de mes nouvelles avec intérêt et même avec anxiété. Mais les souvenirs du passé demeuraient vivants dans ma mémoire, et ce n'était pas vers mon frère que se tournait en ce moment mon cœur lourd et meurtri.

A la fin de notre triste repas, on vint prévenir ma sœur que quelques personnes étaient réunies au salon. C'était l'heure où mon père recevait ceux de ses amis ou de ses clients qu'il n'avait pas pu entretenir le matin. Livia se leva sur-le-champ, et j'allais en faire autant lorsque mon père m'arrêta. Il me garda près de lui tandis qu'il parcourait quelques papiers qu'on venait de lui remettre, et il ne me permit enfin de rentrer au salon qu'appuyé sur son bras. Ce fut, sans doute, avec bonté et d'un air affectueux quoique grave qu'il me retint ainsi et qu'il me garda ensuite près de lui pendant tout le reste de la soirée. Mais combien j'eusse volontiers échangé cette inquiète tendresse qui ne voulait pas me perdre de vue, contre un seul de ses regards d'autrefois!

Chose étrange!... lorsque je pensais à ma mère, aucun remords ne se mêlait maintenant à la tendresse de ce souvenir. Il me semblait qu'une communication intime subsistait entre son âme et la mienne; qu'elle voyait mon repentir, qu'elle savait mes résolutions. Enfin, pour exprimer mes impressions enfantines peut-être, mais vives et profondes (car elles ne se sont jamais effacées), je sentais qu'entre elle et moi la paix était faite. Mais, la pensée que mon père pût être instruit de ce qui s'était passé dans ce moment de terrible mémoire; la pensée qu'il eût jamais l'acte insensé que j'avais commis en présence de ma mère, hélas!... mourante!... et qu'il pût rattacher à cet acte l'horrible catastrophe qui l'avait suivi, cette pensée m'inspirait une véritable terreur! Ce qui me calmait toutefois, c'était une secrète et constante conviction que ma mère, pendant les heures rapides et suprêmes de la nuit qui avait suivi ce funeste jour, n'avait livré le secret de sa pauvre enfant à personne, pas même à mon père. Mais en ce cas, qui donc aurait pu le lui apprendre?... et si ce n'était point cela, que signifiait un changement qui ajoutait de plus en plus au froid de mon cœur, qui m'enlevait mon père en même temps que ma mère, et de ce côté-là aussi me volait le soleil?

Le lendemain de ce jour, j'étais seule dans ma chambre, et je rassemblais mes livres afin de reprendre toutes mes occupations passées, comme si ma mère eût encore été là pour me régler, lorsque je vis entrer ma sœur Livia. Elle était essoufflée comme si elle avait couru. Elle s'arrêta pour reprendre haleine, et avant de parler elle ferma la porte à clef.

Livia avait deux ans de moins que son frère. Elle n'était pas belle, et cependant sa taille était noble et gracieuse, ses yeux d'une beauté frappante, et son sourire, bien que triste, était d'une incomparable douceur. Mais un nez un peu trop long, un menton un peu trop court et une chevelure épaisse, partagée sur un front un peu trop bas, rendaient, au premier abord, son aspect peu attrayant, et de là peut-être naissait contre elle un préjugé absurde dont j'aurai occasion de parler plus tard. Cependant tous ceux qui connaissaient Livia la chérissaient comme un ange de bonté, et les défauts de son visage n'existaient pas pour eux.

Gina, me dit-elle très-vite dès qu'elle put parler, ma chère petite Gina, Mario est revenu, et il va monter ici. Ecoute-moi, poursuivis-elle en m'embrassant, je crois qu'il va te dire des choses qui te feront de la peine, des choses... que j'aurais voulu que tu pusses ignorer toujours. Mais c'est inutile, il veut que tu les saches, et cela vaut peut-être mieux en effet. Seulement, *carina*, promets-moi d'être calme... S'il te gronde, s'il te parle selon sa coutume, tout sévèrement, ne réponds pas... tiens ta langue. Gina mia, je t'en conjure, laisse-le dire. S'il t'afflige, que t'importe?... il s'en ira et je te consolerais.

Je n'eus pas le temps de répondre à cette adjuration incohérente, car presque au même instant nous entendîmes le pas de mon frère dans la galerie. Il s'arrêta devant ma porte et, la trouvant fermée, il frappa assez doucement.

— Sois tranquille, dis-je tout bas à Livia, et reste là; je serai bien sage, je te le promets.

Livia m'embrassa encore une fois, puis elle alla ouvrir la porte, et Mario entra.

Je me levai pour aller au-devant de lui. Mais je m'arrêtai à sa vue, surprise de sa pâleur et de son changement. Il avait l'air d'avoir été aussi malade que moi. Nous demeurâmes un instant sans parler, car il me regardait aussi avec surprise.

Il devait, en effet, me trouver bien changée depuis notre dernière rencontre. J'avais tellement grandi pendant ma maladie, que mon front atteignait presque à la hauteur du sien, et la longue robe noire dont j'étais vêtue me faisait paraître plus grande encore que je ne l'étais. Les vives couleurs de mon teint avaient disparu; ces épais cheveux blonds dont j'avais été si fière, rassemblés maintenant dans une longue résille noire, laissaient à découvert mon visage et mon front. Il n'y avait plus de réprimande à m'adresser sur la recherche de mes ajustements. Il n'y avait

plus de mordante raillerie à diriger contre ma chevelure, tantôt rassemblée comme un diadème, tantôt livrée au gré des vents, et flottant en longues boucles, selon le caprice de ma vanité. Il avait quitté une enfant, une enfant indocile et fantasque, dont il ne savait s'occuper que pour la corriger de ses défauts. Il retrouvait une jeune fille, dont l'aspect triste, soucieux et presque austère lui apparaissait comme l'extrême opposé de l'image demeurée dans son avenir.

Il me sembla ému en me revoyant ainsi, et me tendit la main avec une cordialité beaucoup plus affectueuse que de coutume, puis, après un silence il me dit avec une douceur qu'il ne m'avait jamais témoignée :

— Vous avez beaucoup souffert, ma pauvre Ginevra, je vous plains, et j'ai partagé votre peine, je vous assure.

Je fus touchée de ces paroles et j'allais y répondre, lorsqu'il répéta :

— Oui, vous avez souffert, je le crois, mais il me semble aussi que vous avez beaucoup gagné.

Mon cœur se gonfla et je me roidis sur le champ.

— Gagné!... gagné en perdant ma mère! Oh! Mario, que venez-vous me dire?

Il fronça le sourcil.

— Je ne l'entends point dans ce sens, Ginevra, et vous devriez me comprendre. Au surplus, je me trompe peut-être, continua-t-il en reprenant son accent ordinaire que je reconnaissais trop bien, et il se peut que votre aspect extérieur seul soit changé. Je voudrais qu'il en fût autrement, ma sœur, et que votre folle vanité, votre coquetterie insensée...

— Mario! murmura Livia d'une voix suppliante en levant les yeux de son ouvrage.

Cette exclamation lui était échappée presque involontairement, car elle savait mieux qu'un autre que la moindre réplique agissait comme un stimulant lorsque la colère ou l'humeur s'emparaient de lui.

En effet, cette légère interruption suffit pour qu'il poursuivît d'une voix plus haute :

— Oui, il se peut que cette coquetterie fatale ne soit pas corrigée, il est donc bon de ne pas la ménager, et je crois agir en ami vis-à-vis d'elle, en venant lui parler sans merci des malheurs dont elle est la cause.

Oh! juste Dieu!... Savait-il mon douloureux secret et allait-il me dire ce que je redoutais le plus d'entendre? Mon cœur battait jusqu'à me faire souffrir... mais je respirai lorsqu'il ajouta :

— Remerciez Dieu, Ginevra, au milieu de vos larmes, d'avoir enlevé votre mère de ce monde, avant qu'elle eût le moindre soupçon de votre conduite.

Ces mots calmèrent mon inquiétude, mais il me semblèrent insultants au-delà de ce que je méritais. Je rougis et je lui répondis en relevant la tête avec hauteur :

— Je n'ai jamais rien caché à ma mère, Mario; elle seule, en tous cas, avait le droit de me guider. Aujourd'hui ce droit appartient à mon père, et non pas à vous, ne l'oubliez pas, mon frère, je vous en prie...

Je m'assis en appuyant ma tête sur ma main, de manière à lui cacher mon visage, car je ne voulais pas qu'il vît l'angoisse intérieure que me causaient ses paroles. Je ne m'attendais pas à celles qui allaient suivre :

— Vous vous trompez, ma jolie petite sœur, me dit-il d'un ton froid et ironique, et il est bon de vous apprendre, puisque vous l'ignorez, que lorsque les jeunes filles jouent un jeu qui met en péril leur réputation et l'honneur de leur nom, elles obligent souvent leurs frères à se mettre de la partie.

Malgré mes folies et mes torts, je n'étais cependant vraiment alors qu'une enfant et ses paroles ne présentèrent à mon esprit aucun sens que je pusse comprendre. Je me retournai, et regardant mon frère en face, je l'interrogeai d'un regard surpris. Je rencontrai alors ses yeux, non plus ironiques et railleurs, mais sombres et sévères :

— Tenez, ma sœur, me dit-il d'une voix grave, et jetant devant moi sur la table une petite enveloppe de papier fermée et cachetée. Le contenu de ce papier vous rappellera une circonstance que vous avez l'air d'avoir oubliée et qui vous fera peut-être comprendre de quoi il s'agit.

J'hésitai un instant, j'avais peur sans savoir pourquoi. Enfin je pris le papier et j'en déchirai la couverture.

Il en tomba une fleur fanée que je regardai avec surprise, mais sans qu'elle réveillât aucun souvenir.

— Vous ne la reconnaissez pas?

Je secouai la tête.

— C'est de votre main cependant qu'est tombée cette fleur.

Je tressaillis...

— Il est vrai, poursuivit-il de son accent le plus amer, qu'elle était rouge alors... rouge! comme le sang qu'il a fallu verser pour vous la rendre!...

L'horreur dont je fus saisie à ces mots me rendit muette. Je joignis mes mains glacées et je devins mortellement pâle, mais il me fut impossible de proférer une parole.

Livia s'était levée vivement.

— Mario, tu n'as ni cœur, ni âme, ni pitié, laisse-nous! Ce n'était pas à toi de lui apprendre ce malheur!...

Mais selon sa coutume, Mario, excité par la contradiction, continua sans ménagement et avec plus de violence qu'auparavant.

— Non, non, il est bon que Ginevra apprenne la vérité par ma bouche, car seul j'oserai la lui dire tout entière, et cette vérité je ne la lui épargnerai pas, car elle peut la guérir. Qu'elle entende donc mes paroles, elles lui seront utiles et je ne les tairai pas.

Je ne les répéterai pas ici, ces paroles qui semblèrent faire descendre sur ma tête une pluie de feu!... Je ne saurais plus d'ailleurs en rappeler les détails. Ils s'étaient rencontrés (voilà ce que je compris) le soir même de ce jour fatal... Où? et comment? je ne le sais plus... Flavio parlait dans un groupe, et sans s'apercevoir de la présence de Mario, avait insolemment prononcé mon nom. Mon frère lui avait arraché l'œillet qu'il portait à sa boutonnière... Le lendemain ils s'étaient battus!... Je me sentais défaillir d'épouvante et d'horreur. Oh!

dis-je d'une voix étouffée, se peut-il que Mario, que mon frère ait tué de sa main Flavio Aldini? Mon Dieu! mon Dieu! je suis trop punie!...

— Non, non, répliqua-t-il vivement, ce n'est pas moi qui... Il s'arrêta, et il reprit non sans amertume, mais d'une voix plus calme : rassurez-vous, ma sœur, dans cette rencontre c'est mon sang seulement qui a coulé!...

— Que Dieu me pardonne! dis-je en frissonnant, mais avec la piété sincère et fervente à laquelle se joignait encore la naïveté de mon enfance, j'ajoutai : et qu'il vous pardonne aussi, Mario, car vous avez fait un grand péché à votre tour et un acte que Dieu défend.

Un demi-sourire effleura les lèvres de Mario, mais malgré sa violence et ses défauts, il était loin d'être un impie. Aussi son expression changea-t-elle presque à l'instant, et il me dit gravement :

— Un acte que Dieu défend, oui, Ginevra, je le sais, mais qu'il pardonne pourtant quelquefois, je veux le croire aussi; du moins à l'offensé, et surtout lorsqu'il est aussi le blessé.

Il porta la main à sa poitrine et je vis qu'il souffrait. Je remarquai de nouveau son extrême pâleur, ainsi que toutes les traces de souffrances qu'indiquaient ses traits altérés, et je me sentis pénétrée de honte, de remords, et d'un sentiment plus voisin de la tendresse que je n'en avais jamais éprouvé pour mon frère.

— Mario, lui dis-je humblement, vous avez eu raison d'être sévère envers moi, je vous en remercie. Vos paroles, en effet, me guériront, je le crois; en tout cas, vous avez bien fait de me les dire.

Jamais encore il ne m'avait vue domptée devant lui. Jusque-là, son humeur et sa sévérité, bien ou mal fondées, avaient toujours rencontré en moi la révolte, et même une impertinence qui justifiait ses emportements. Il fut attendri et désarmé en me voyant devant lui dans cette attitude nouvelle, et pour la première fois de sa vie il me serra dans ses bras, et il m'embrassa avec une tendresse véritable. Puis il se dirigea vers la porte en faisant signe à Livia de le suivre. Elle sortit avec lui et rentra au bout de quelques instants. Elle avait les larmes aux yeux et les lèvres légèrement tremblantes, ce qui manifestait toujours chez elle une émotion soudaine et profonde.

Mario ne m'avait pas tout dit, mais sa colère était éteinte, et il voulait laisser à une voix plus douce que la sienne le soin de m'apprendre le reste.

## V

La douleur et le repentir qui avaient suivi le rapide instant où j'avais aperçu Flavio Aldini pour la dernière fois semblaient avoir effacé l'impression futile et passagère produite par notre unique rencontre, comme un torrent, soudainement grossi par l'orage, emporterait des caractères tracés sur le sable. Je l'aurais revu avec indifférence, peut-être même avec aversion, car à son souvenir demeurait attaché désormais celui du premier malheur et du premier remords de ma vie. Toutefois, lorsque Livia, après beaucoup d'hésitation, proféra ces paroles : *Flavio Aldini est mort!* ce fut presque un cri de désespoir qui s'échappa de mes lèvres, et l'horrible pensée qui me vint la première, ce fut que Mario m'avait trompée, qu'il était son meurtrier, et que cette fleur mille fois maudite avait coûté la vie à celui qui l'avait obtenue de ma vanité et de mon étourderie! La leçon déjà si terrible que j'avais reçue ne devait pas, toutefois, être aggravée pour moi jusque-là. Mais il me fallut plusieurs minutes pour m'en convaincre, et Livia elle-même eut quelque peine à me faire avec clarté le récit de ce qui s'était passé.

Flavio Aldini, tandis qu'il poursuivait sa folle carrière de plaisirs et de succès, n'en était pas moins attentif à saisir tous les moyens par lesquels il pouvait réparer les brèches de sa fortune. Parmi ces moyens, celui d'un mariage avec une riche héritière s'étant offert, il l'avait accepté sans scrupule, quoique ce triomphe, remporté sur un grand nombre de prétendants par sa bonne mine et l'art de plaire dont il était doué, ne fût à ses yeux qu'une bonne affaire, et une glorieuse prouesse de plus, il était déjà fiancé depuis quelques jours, et le mariage allait être publiquement annoncé, lorsqu'il me rencontra au bal. La vue d'un visage jeune et nouveau, et surtout la naïve inexpérience d'un enfant qu'il était facile d'éblouir jusqu'au vertige, lui inspirèrent le désir d'exercer encore une fois son pouvoir. Mais il était suivi et observé à ce bal par l'un des prétendants éconduits de la belle héritière. Sa rencontre avec Mario quelques jours plus tard confirma les soupçons de ce rival, et donna à sa jalousie et à sa haine un prétexte pour se satisfaire. Lorsque Flavio, après avoir laissé Mario blessé sur le terrain, rentra dans une villa qu'il habitait à quelque distance de Messine, il y trouva un nouvel adversaire lui demandant raison de sa déloyauté, au nom d'une lointaine parenté avec sa fiancée qui lui donnait le droit de se déclarer son champion. Dans ce second combat, la fortune avait été contraire à Flavio : mortellement frappé, il avait cependant vécu plusieurs semaines encore, mais il avait enfin succombé à sa blessure le matin même de ce jour. Cette nouvelle venait d'arriver... C'était là ce qu'il avait chargé Livia de m'apprendre!...

S'il est vrai que nos âmes ressemblent à des pierres précieuses, qui ne brillent de tout leur éclat qu'à force d'être frappées, taillées et ciselées, il est certain que, pour les unes comme pour les autres, les premiers coups doivent être les plus rudes. Mon âme, sur laquelle veillait ma mère—et qu'elle chérissait, avait-elle dit, *plus que sa vie et plus que la mienne*—mon âme, en ce moment, subissait ainsi une opération sanglante, ou plutôt elle l'avait déjà subie. Mais depuis une heure, c'était le feu qui s'appliquait là où le fer avait déjà passé. « *La vanité ardente et puérile* » signalée dans ce portrait de son enfant tracé de sa main maternelle, cette vanité était brisée, anéantie, détruite à jamais sous ces coups successifs; et si elle avait fait tout le mal, ce n'était point en vain qu'un si amer et dur remède lui avait été appliqué!

MME. AUGUSTUS CRAVEN.

(A continuer.)

Les annonces de naissance, mariage ou décès seront publiées dans ce journal à raison d'un écu chaque.

NAISSANCE

En cette ville, le 9 du courant, la Dame de M. Hormisdas Labelle, de L'OPINION PUBLIQUE, une fille.

RESTAURANT

L'Hotel de France,

SEUL ETABLISSEMENT DE CE GENRE,  
RUE ST. GABRIEL, 80  
VIS-A-VIS LE CHAMP-DE-MARS,  
MONTREAL.

Depuis sa fondation cette maison est le rendez-vous des Amateurs d'excellente cuisine. Le Propriétaire a fait et fera constamment des efforts pour satisfaire ses Clients et soutenir la réputation acquise. Pour atteindre son but il s'est assuré les services d'excellents cuisiniers Français; les tables seront toujours couvertes de Mets nouveaux et choisis dans tout ce que l'Art Culinaire a su inventer. Les Vins ordinaires et de Dessert, les Vins fins, Champagne, etc.; les Liqueurs fines et les Cognac, sont directement importés de France, d'Espagne et des bords du Rhin. Sous tous rapports le

Restaurant de L'Hotel de France ne laisse rien à désirer.

Outre la grande Salle à manger qui se trouve au 1er Etage du Restaurant et un immense Salon pour repas de corps au 2me Etage, le Propriétaire a réservé de très-jolies Salles, élégamment décorées, pour les Personnes qui désirent prendre leurs repas séparément. Un Personnel nombreux est engagé pour le service de la table. Célérité, Ponctualité et Politesse. Tout cela est promis aux Consommateurs.

Le Propriétaire du

Restaurant de L'Hotel de France

se charge aussi de Diners à porter à domicile, tels que repas de Noces, repas de Corps, de Familles, etc., etc., etc. Les Pâtisseries et les Desserts de tous Genres sont préparés dans l'établissement. Tous les ordres donnés seront fidèlement exécutés.

5-51-4-61

ACTE DE FAILLITE DE 1869.

DANS L'AFFAIRE DE JOHN GAY, DE LA VILLE DE MONTREAL, HOTELIER, FAILLI.

Je, soussigné, DAVID J. CRAIG, de la ville de Montréal, Syndic Officiel, a été nommé Syndic dans cette affaire.

Les créanciers sont priés de filer leurs réclamations devant moi dans le cours d'un mois, et sont notifiés de s'assembler à mon bureau, No. 11, Rue de l'Hôpital, LUNDI, le 11 Janvier, 1875, à Trois heures de l'après-midi, pour l'examen public du Failli et la direction des affaires de la succession en général. Le Failli est notifié d'être présent.

DAVID J. CRAIG,

Montréal, 7 Décembre 1874. 5-51-2-60

Fêtes de Noel et du Jour de l'An.

FABRE & GRAVEL,

LIBRAIRES-IMPORTATEURS,  
219, Rue Notre-Dame, Montréal.

LA MAISON FABRE & GRAVEL, Universellement connue, vient de recevoir des Premières Fabriques d'Europe, une grande quantité d'Objets de Fantaisie pour Cadeaux de Noël et du Jour de l'An. On trouvera dans son Etablissement tout ce qu'il y a de Riche et de bon Goût en Livres de Piété avec divers Genres de Reliure, tels que Velours, Ivoire, Cuir de Russie, Maroquin, etc. Albums et Statuettes au choix, Images Coloriées, Chapelets, Médailles, Coques en Nacre, Bénitiers, Vases pour Fleurs, Papeterie, Plumes, Argenterie d'Eglise, etc. Comme toujours, MM. FABRE & GRAVEL vendront à prix réduits.

5-50-4-31

INSTITUT TÉLÉGRAPHIQUE DE LA PUISSANCE.

Des classes de jour et du soir ont été rouvertes le 12 courant. Les Dames et Messieurs qui désirent se qualifier comme Opérateurs Télégraphiques voudront bien s'adresser, personnellement ou par lettre, au No. 75, Rue St. Jacques, Montréal.

En conséquence de l'ouverture de plusieurs lignes de chemins de fer, les Opérateurs Télégraphiques seront en grande demande au printemps.

5-46-8-11.



VITAL GRENIER.

FERBLANTIER, PLOMBIER, COUVREUR  
POSEUR DE TUYAUX A GAZ APPAREILS ET FOURNAISES A VAPEUR,  
268, RUE ST. LAURENT, MONTREAL.

Toujours en mains un assortiment considérable de Ferblanterie, Ferronnerie, Bains et Glacières, Poêles de Cuisine et de Passage. Tout ordre exécuté avec goût, promptitude et à bas prix.

5-45-13-10.

Cadeaux! Cadeaux! Cadeaux!

J. B. LABELLE & Cie.,  
Magasin de Marchandises Seches,  
387, RUE STE. CATHERINE,  
MONTREAL.

A l'occasion des Fêtes de Noël et du Jour de l'An LA MAISON J. B. LABELLE & CIE. a reçu un très-grand Assortiment d'Articles de Nouveautés et de Marchandises Seches pour Dames et Messieurs. Les Dames sont spécialement invitées à visiter ces Magasins pour faire leurs Achats. Elles y trouveront le Beau, l'Élégant et le bon Marché.

10-50-4-54 J. B. LABELLE.

NOEL! NOEL!! NOEL!!!  
ETABLISSEMENT DE 1re CLASSE.

Spécialité pour Pantalons, Etc.

PREMIER PRIX

A l'Exposition Provinciale de 1873.

ROY & CADOTTE,  
MARCHANDS-TAILLEURS  
517, Rue Craig, Montréal.

MESSIEURS ROY & CADOTTE ont constamment en mains de Magnifiques Articles de la plus haute Nouveauté pour Vêtements d'Hommes. Les ordres qui leur sont donnés sont Promptement exécutés. Mr. ROY lui-même est Coupeur dans ses Ateliers; il excelle dans ce Genre de Travail. Une visite est Sollicitée.

JUSTICE POUR TOUS: UN SEUL PRIX!  
10-50-4-45

DILIGENCE  
DE MONTREAL A BERTHIER ET A SOREL.

PRIX DE MONTREAL A BERTHIER OU A SOREL: \$2.00.

PARTANT DE L'HOTEL DU PEUPLE les Mardis Jendis et Samedis à 11 heures A. M. en suivant la Rive Nord du ST. LAURENT et reviendra les Dimanches à 9 heures A. M. les Mercredis et Vendredis à 6 heures A. M.

D. D. MURRAY, PROPRIETAIRE,  
HOTEL DU PEUPLE, Rue des Commissaires No. 183.

La dite Diligence ne commencera le service, que lorsqu'il sera possible de traverser sur la glace.  
5-50-4-59

Fêtes de Noel et du Jour de l'An.

GRAVEL FRERES,  
IMPORTATEURS,

Coin des Rues Craig & St. Laurent

MONTREAL.

LA MAISON GRAVEL FRERES vient d'importer d'Europe, à l'occasion des Fêtes de Noël et du Jour de l'An, un Grand Assortiment de Liqueurs fines Françaises, de Vins et Brandy, de Genièvre, etc., etc., etc. Huiles d'Olives qualité supérieure, Sardines, Anchois, Fromage de Gruyère. Conserves Alimentaires en général. On trouvera aussi les Epicerie de choix, Fruits Sees et Biscuits de tous Genres. Une visite est Sollicitée. Les prix sont excessivement Réduits.

5-50-4-35

Cadeaux du Jour de l'An.

Z. CHAPLEAU & LABELLE,  
LIBRAIRES-IMPORTATEURS,

RUE NOTRE-DAME,

(Vis-à-vis le Palais de Justice.)

MONTREAL.

A l'occasion des Fêtes de Noël et du Jour de l'An, LA MAISON CHAPLEAU & LABELLE, a reçu d'Europe un Assortiment considérable d'Articles Variés pour Etrences. Ces Articles consistent en Livres de Piété fort riches et du dernier Goût. Élégaument reliés en Velours, Cuir de Russie, Ivoire, Maroquin, etc. Albums, Statuettes, Images Coloriées, Chapelets, Vases pour Fleurs et une foule d'autres Objets trop longs à détailler ici. LA MAISON CHAPLEAU vendra, comme d'habitude, au prix le plus Réduit.

5-50-4-36

CADEAUX DE NOEL!!!

G. A. GAGNON,  
IMPORTATEUR DE NOUVEAUTES,

300, Rue Notre-Dame,

MONTREAL.

MONSIEUR GAGNON informe sa Clientèle et les Messieurs en Général, qu'il a reçu de Paris et Londres des Articles de haute Nouveauté, en Gants de Kid, Cols et Cravattes, Chemises coupées sur les derniers Patrons, Caleçons et Gilets de Laine d'Ecosse, en un mot tous les Objets utiles à la Toilette. Les Personnes qui désirent faire des Présents d'Etrences les trouveront chez le Soussigné.

5-50-4-37 G. A. GAGNON.

CHIGNONS FRANCAIS.

A. AUDOIN,  
135, RUE ST. JOSEPH,  
MONTREAL.

MONSIEUR ET MADAME AUDOIN, de Paris, ont l'honneur d'informer les Dames de Montréal qu'elles trouveront dans ce magasin un choix complet de Chignons, Switches et rouleaux en cheveux naturels et imitation. Mr. et Mme. AUDOIN, qui ont travaillé dans les premières maisons de Londres et de Paris, se chargent de la réparation des Coiffures en cheveux détériorées et de tout travail concernant leur art. Les conditions seront très-libérales. Vente en Gros et en Détail.

5-50-4-40

JOUR DE L'AN 1875.

MAISON NATIONALE.  
NOUVEAU MAGASIN D'EPICERIES  
VICTOR TRUDEL,

Ci-devant de la Maison Mathieu & Trudel,  
18, RUE BONSECOURS,  
MONTREAL.

Près de la Rue Notre-Dame, MONTREAL.

LA MAISON VICTOR TRUDEL, Nouvellement établie, réclame le Patronage du Public. Elle vient de recevoir d'Europe une grande quantité d'Articles d'Epicerie de toutes sortes: aussi des Liqueurs, Cognac, Gin et Vins de qualité Supérieure. Mr. TRUDEL excelle surtout dans la manière d'Acheter. Ses Marchandises se recommandent aux Familles qui désirent le beau et le bon. Aussi un choix de Conserves Alimentaires, etc., etc., etc. Vins de Messe vendus avec l'Approbation de MRG. DE MONTREAL.

5-50-4-30

NOEL!!! JOUR DE L'AN!

MAISON DE  
Bijouteries et D'Horlogerie.  
BEAUDRY & DUFRESNE,

180, RUE NOTRE DAME,  
Coin de la Rue St. Vincent, MONTREAL.

MESSIEURS BEAUDRY & DUFRESNE, Importateurs d'articles de Bijouteries et Horlogerie, offrent en Vente, à l'occasion des Fêtes, un magnifique choix d'objets de goût pour Cadeaux d'Etrences. Les Dames et les Messieurs trouveront dans cet établissement tout ce que l'art du Bijoutier-Horloger a de mieux fini.

5-50-4-39

JOUR DE L'AN ET NOEL!!

MAISON PARISIENNE!

MAGASIN DE CHEVEUX FRANCAIS ET AMERICAINS.

LA VOIE & CIE.,

Coiffeurs de Paris, Fabricants de Perruques, Gros & Detail,  
No. 67, RUE ST. LAURENT, MONTREAL.

MR. LE PROFESSEUR LAVOIE, qui a obtenu 2 Médailles d'Or et 2 Diplômes, à Paris, a l'honneur d'informer le Public qu'il est prêt à exécuter les ordres qui lui seront donnés; il se charge de tous travaux concernant son Art. Perruques pour tous âges et cheveux refaits et arrangés artistement. Conditions Libérales.

10-50-4-57

NOUVEL ETABLISSEMENT!

JOSEPH DELORME,  
FERBLANTIER & PLOMBIER,  
POSEUR D'APPAREILS A GAZ,

Tuyaux de toutes sortes, Couvreur en Toile et en Fer Blanc, etc.,  
256, RUE ST. LAURENT,  
MONTREAL.

MR. JOS. DELORME se charge de tout travail concernant la Ferblanterie et Plomberie. Toutes commandes et réparations seront exécutées avec Soins, promptitude et à des prix très-réduits. Articles de Ménage en Ferronnerie, tels que Bains, Glacières, etc., etc. Aussi un grand Assortiment de Cutlery, Vendu à des conditions libérales.

10-50-4-50

CADEAUX! CADEAUX!!

A LA BOULE VERTE!

MAISON SPECIALE.

A. PILON & Cie.,

Magasin de Marchandises Seches

No. 377, RUE STE. CATHERINE, MONTREAL.

A l'occasion des Fêtes de Noël et du Jour de l'An, LA MAISON PILON & CIE. a reçu un grand Assortiment d'Articles de Marchandises Seches de toutes sortes qui seront vendus à très-bon Marché. Les Dames sont instamment priées de venir visiter les Magasins de

L'ENSEIGNE DE LA BOULE VERTE!

Magnifiques Cadeaux & Etrences!

10-50-4-51 A. PILON & CIE.

NOEL! 1875! CADEAUX!

FABRIQUE DE MEUBLES.

E. D. SENECAI,

MARCHAND DE MEUBLES,  
No. 570, Rue Ste. Catherine,

MONTREAL.

MONSIEUR E. D. SENECAI, avantageusement connu à Montréal, informe ses Amis et le Public en général qu'il a actuellement en mains un choix très-varié de Meubles pour Salons, Chambres à Coucher, Salles à Dîner, etc., à des prix raisonnables. Les personnes qui veulent faire des Achats peuvent s'adresser avec confiance au Soussigné.

10-50-4-52 E. D. SENECAI.

ETRENNES DE 1875!!

CHARLES PAYETTE,  
Libraire-Importateur  
250, RUE ST. PAUL, 250,  
MONTREAL.

A l'occasion des Fêtes de Noël et du Jour de l'An, LA MAISON CHS. PAYETTE offre en vente de Magnifiques Articles récemment arrivés d'Europe. Outre les objets de piété qu'on trouve constamment dans cette Librairie, il y a une fort jolie collection de Livres reliés avec beaucoup de goût, en cuir de Russie, Ivoire, Velours, Maroquin, etc. Aussi un choix d'Images, Statuettes, Albums solidement reliés et autres Articles qui peuvent être donnés en Cadeaux d'Etrences. Une visite est Sollicitée.

10-50-4-53

NOEL! JOUR DE L'AN 1875!!

A. BELANGER,  
Fabricant de Meubles  
DE GOUT ET DE FANTAISIE,  
No. 276, RUE NOTRE-DAME,  
MONTREAL.

LA MAISON A. BELANGER, avantageusement connue, se recommande par les Articles qui sortent de ses Ateliers. Les Meubles de Salons, de Chambre à Coucher et de Salles à Dîner sont d'un fini irréprochable. MR. A. BELANGER n'emploie à son service que des Ouvriers expérimentés dans l'Art de l'Ebénisterie; il invite les Amateurs du Beau à venir visiter ses Magasins.

10-50-4-47

CADEAUX!! CADEAUX!!!

HARDES FAITES.

MARCHANDISES SECHES ET NOUVEAUTES.

F. X. MOISAN & CIE.

No. 199, Rue Notre-Dame,  
MONTREAL.

A l'occasion des Fêtes de Noël et du Jour de l'An, LA MAISON F. X. MOISAN & CIE. offre en vente un Magnifique choix d'Articles de la plus haute Nouveauté pour Dames et Messieurs. Les Propriétaires de cet Etablissement espèrent obtenir le Patronage et l'encouragement qu'ils Sollicitent. Conditions Très-Libérales.

5-50-4-38

ETRENNES DU JOUR DE L'AN!

ARCAND & MAILLET,  
Marchands de Marchandises Seches

ET

MARCHANDS-TAILLEURS,  
227, RUE ST. LAURENT,  
MONTREAL.

A l'occasion des Fêtes de Noël et du Jour de l'An, MM. ARCAND & MAILLET, ont acheté un Magnifique Assortiment d'Articles de Fantaisie et de haute Nouveauté. Ces Articles, qui peuvent être donnés en Cadeaux, seront vendus à des prix très-réduits. Les Familles sont instamment priées de venir visiter les Magasins des Soussignés.

5-50-4-32

CADEAUX POUR ETRENNES!!

SCOTT & CHAMPEAU,  
Marchands de Marchandises Seches

219, RUE ST. LAURENT, 219  
MONTREAL.

MESSIEURS SCOTT & CHAMPEAU ont acheté pour les Fêtes de Noël et du Jour de l'An un bel Assortiment d'Articles très-Nouveaux qui seront vendus pour Cadeaux avec réduction de prix. Cette Maison Sollicite le Patronage du Public, des Dames spécialement, qui voudront bien l'honorer d'une Visite.

5-50-4-33

Fêtes de Noel et du Jour de l'An.

MEUBLES DE LUXE ET DE FANTAISIE.

LABELLE & LEVELLE,  
FABRICANTS DE MEUBLES.

266, Rue Notre-Dame,  
MONTREAL.

On trouvera dans LES MAGASINS DE MES- SIEURS LABELLE & LEVELLE, tout ce que la Mode et le bon Goût ont su inventer pour Meubles de Salons, de Salles à Dîner et de Chambres à Coucher. Le travail qui sort de leurs Ateliers, fait par d'habiles Ouvriers, ne craint aucune Concurrence. On peut s'en assurer en rendant une visite aux Soussignés.

10-50-4-41

NOUVELLE MAISON!!

BARBEAU & BERTHIAUME,  
MARCHANDS-TAILLEURS,

154, RUE ST. JOSEPH, 154,  
MONTREAL.

MESSIEURS BARBEAU & BERTHIAUME Informent respectueusement les Messieurs de Montréal qu'ils se sont Associés comme Marchands Tailleurs; qu'ils auront toujours en mains les Articles de Fantaisie et de Mode et qu'ils sont prêts à exécuter les Ordres qui leur seront donnés. L'expérience qu'ils ont Acquisée dans ce Genre d'Affaires leur vaudra le Patronage qu'ils Sollicitent. M. BERTHIAUME a été Coupeur, pendant 6 Ans, dans la Maison R. DEZIEL.

10-50-4-42

Etrennes! Etrennes! Etrennes!

J. B. DUFORT,  
Marchand de Marchandises Seches,

No. 237, RUE ST. LAURENT,  
MONTREAL.

Pour les Fêtes de Noël et du Jour de l'An, LA MAISON J. B. DUFORT, Avantageusement connue, vendra, avec réduction de prix, une quantité d'Articles de haute Nouveauté et de première Mode. Les Familles sont respectueusement invitées à visiter les Vastes Magasins du Soussigné, où elles trouveront le beau, le bon et le meilleur Marché possible.

5-50-4-34

J. B. DUFORT.

Fêtes de Noel et du Jour de L'an.

MAISON NOTRE-DAME, (Etablie en 1869.) E. MATHIEU & FRERE, 88, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

A l'occasion des Fêtes de la Nouvelle Année, La MAISON E. MATHIEU & FRERE, a importé un choix des meilleures Conserves Alimentaires, Epicerie de toutes sortes, etc., etc.

10-50-4-55

Cadeaux! Cadeaux! Cadeaux!

MAISON STE. CATHERINE, Marchandises Sèches et Nouveautés, PERRAULT & PANNETON, 357, RUE STE. CATHERINE, MONTREAL.

Les Soussignés informent les Dames et les Messieurs qu'à l'occasion des Fêtes de Noël et du Jour de L'An ils ont reçu un Magnifique choix de Marchandises Sèches, Nouveautés tels que Dentelles de Laine Perlée, Passementerie, etc., etc.

10-50-4-56

PERRAULT & PANNETON.

HARNAIS ET SELLERIE.

FERD. CAHOREAU, No. 84, Rue St. Antoine, MONTREAL.

MR. F. CAHOREAU, SELLIER, a ouvert un Etablissement de Sellerie à côté de la Manufacture de Voitures de MM. LARIVIERE, Carrossiers.

10-50-4-49

F. CAHOREAU.

Etrences! Etrences! Etrences!

PATISSERIES ET BONBONS FRANCAIS. LA JOIE DES ENFANTS ET DES FAMILLES.

V. DEOM, Patissier-Confiseur, No. 560, RUE STE. CATHERINE, MONTREAL.

MR. V. DEOM Informe les Familles qu'il Confectionne des Pâtisseries délicieuses. A l'occasion des Fêtes de Noël, du Jour de L'An et des Rois, il a Fabriqué toutes sortes de Bonbons pour Etrences et pour Desserts.

10-50-4-43

V. DEOM.

CADEAUX! NOEL! ETRENNES!

Bijouterie! Horlogerie! NARCISSE BEAUDRY, 41, Cote St. Lambert, MONTREAL.

MONSIEUR N. BEAUDRY, Bijoutier-Horloger, a reçu un bel Assortiment d'Articles d'Horlogerie et de Bijouterie de goût, d'utilité et de Fantaisie.

10-50-4-44

NARCISSE BEAUDRY.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

MAISON ETABLIE DEPUIS 40 ANS. J. B. SENEAL, SELLIER, No. 46, Rue Notre-Dame, MONTREAL.

MR. J. B. SENEAL, Avantagementement connu du Public, a Transporté son Domicile au No. 46 de la Rue Notre-Dame. On trouvera toujours dans ses Magasins un grand Assortiment de Harnais, Colliers, Fouets; Sables pour Dames & Messieurs, etc.

10-50-4-46

Annonces de Quebec.

Fêtes de Noel et du Jour de L'An. PHI. BRUNET, Horloger et Bijoutier, ST. ROCH, QUEBEC.

A l'occasion des fêtes du jour de l'an, M. BRUNET vendra à des prix très-réduits. Les familles sont instamment priées de venir visiter son établissement.

5-51-3-12

Fêtes de Noel et du Jour de L'an.

N. S. HARDY, Libraire-Importateur, 4, RUE NOTRE-DAME, BASSE-VILLE, QUEBEC.

De magnifiques objets d'Etrences du jour de l'an ont été reçus par M. HARDY. Articles de fantaisie du dernier goût; statues, vases, livres dorés, etc.

5-51-2-15

Fêtes de Noel et du Jour de L'an.

BELANGER & GARIÉPY, Marchands de Fers, 9 & 9 1/2 RUE DE LA FABRIQUE, QUEBEC.

MM. BELANGER & GARIÉPY ont reçu d'Europe un Assortiment complet d'Articles d'Argenture James Dixon's et coutellerie "Rodgers" provenant des meilleures Fabriques.

5-51-2-17

CADEAUX DU JOUR DE L'AN.

J. B. Z. DUBEAU, MARCHAND-EPICIER, 28, Rue de La Couronne, ST. ROCH, QUEBEC.

A l'occasion des Fêtes de Noël et du Jour de L'An, le Soussigné a importé d'Europe les Liqueurs Françaises les plus fines tels que Cacao-Chouva, Anisette de Bordeaux, Crème d'Anis, Huile de Rhum, Curaçao, Marasquin, Punch au Kirsch, Punch au Rhum, etc., etc.

5-51-3-29

J. B. Z. DUBEAU.

ETRENNES DU JOUR DE L'AN.

I. P. DERY, LIBRAIRE, Importateur de Livres de Piété, Articles de Bureau, &c. No. 47, RUE ST. PIERRE, BASSE-VILLE, QUEBEC.

MR. DERY vient de recevoir d'Europe un Assortiment complet d'Articles pour Cadeaux du Jour de L'An. Boîtes à Ouvrage, Albums en Cuir de Russie, Chapelets montés en Argent, etc.

5-51-2-25

Fêtes de Noel et du Jour de L'an.

J. A. LANGLAIS, LIBRAIRE, Importateur de France, d'Angleterre et de toutes les parties de l'Europe, 61, RUE ST. JOSEPH, ST. ROCH, QUEBEC.

A l'occasion des Fêtes du Jour de L'An, le Soussigné a importé d'Europe les plus beaux choix d'Articles de Fantaisie et de Goût. Aussi un assortiment de Vins et Liqueurs.

5-51-3-18

J. A. LANGLAIS.

Fêtes de Noel et du Jour de L'an

A. BELANGER, DOREUR ET FABRICANT DE MOULURES POUR CADRES, No. 9, RUE ST. JEAN, (En dehors des Murs,) QUEBEC.

Mr. BELANGER a constamment en main un assortiment complet de Cadres de toutes formes et de toutes dimensions. Les amateurs de jolies Gravures, de magnifiques Chromos sont instamment priés de venir visiter les vastes magasins de Mr. BELANGER, qui possède le plus grand assortiment de Glaces de Miroirs de Québec, etc., etc.

10-49-4-14

AUX MESSIEURS DU CLERGÉ.

ALMERAS & OUELLET, DOREURS, ARCHITECTES ET SCULPTEURS, 12, RUE ET FAUBOURG ST. JEAN, QUEBEC.

MM. ALMERAS & OUELLET ont le plaisir d'informer Messieurs les membres du Clergé et le public en général qu'ils sont prêts à exécuter tous les travaux qui leur seront confiés, tels que Dorure, Architecture, Sculpture, Peinture, Réparation de Tableaux, etc.

10-49-4-5

CADEAUX DU JOUR DE L'AN.

O. CÔTE, Manchonnier et Marchand de Pelleteries.

COIN DES RUES ST. JEAN ET PALAIS, H. V., QUEBEC.

LA MAISON CÔTE, avantageusement connue, vient de recevoir des articles en Fourrures de premier choix et du dernier goût.

10-49-4-9

ETRENNES DU JOUR DE L'AN.

LEPINE & DARVEAU, LIBRAIRES, 12, RUE DE LA FABRIQUE, QUEBEC.

MM. LEPINE & DARVEAU ont reçu d'Europe, par les derniers vapeurs, de fort jolis articles pour les fêtes de Noël et du jour de l'an.

10-49-4-6

Cadeaux du Jour de l'an.

J. HAMEL & FRERES, IMPORTATEURS, Rue Sous-le-Fort, B. V., QUEBEC.

LA MAISON HAMEL & FRERES vient d'importer de Paris et de Londres, à l'occasion des Fêtes de Noël et du Jour de L'An, un Assortiment complet d'Articles de Fantaisie et de haute Nouveauté pour Dames et Messieurs.

5-50-4-23

Cadeaux du Jour de l'an.

THEOPHILE HUDON, IMPORTATEUR, COIN DES RUES ST. JOSEPH et de la COURONNE, St. Roch, Quebec.

LA MAISON TH. HUDON vient de recevoir de France et d'Angleterre un Magnifique choix d'Articles de la plus haute Nouveauté pour Cadeaux du Jour de L'An.

5-50-6-24

FETES DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN.

EMILE JACOT, Bijoutier-Horloger, 37 RUE DE LA COURONNE, ST. ROCH, QUEBEC.

MR. EMILE JACOT vient de recevoir d'Europe le plus bel Assortiment de Bijoux qu'il soit possible de rencontrer. Ces Articles ont été Confectionnés dans les meilleures Maisons de France et de Suisse.

5-50-4-16

FETES DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN.

DUQUET & DALAIRE, BIJOUTIERS-HORLOGERS, 1, Rue de la Fabrique, Haute Ville, ET RUE ST. JOSEPH, ST. ROCH, QUEBEC.

A l'occasion des Fêtes du Jour de L'An, MM. DUQUET & DALAIRE ont importé un choix très-varié d'Articles pour Cadeaux, qui seront vendus à des prix excessivement réduits.

5-50-4-28

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE CANADIENNE

CONTRE LE FEU ET LES ACCIDENTS DE LA MER. CAPITAL SOUSCRIT, - - \$4,000,000.00 Comptant près de 2000 Actionnaires.

Les Fonds destinés au paiement des Réclamations, excèdent Sept Cent Mille Dollars. Cette Compagnie est prête à accepter toutes espèces de Risques contre le Feu à des taux modérés.

BRANCHE DE LA MARINE. Cette Compagnie est prête à émettre des polices sur les Navires de Navigation Intérieure, et sur la cargaison portée par les voiliers et les vapeurs de navigation intérieure à des taux aussi avantageux que toute autre Compagnie de première classe.

DIRECTEURS: - HON. JOHN YOUNG, Président. J. F. SINCENNES, Vice-Président. ANDREW ROBERTSON, J. R. THIBAUDEAU, L. A. BOYER, M. P. JOHN OSTELL, W. F. KAY, M. C. MULLARKY, ANDREW WILSON, Secrétaire-Trésorier, ARTHUR GAGNON, Gérant Général, ALFRED PERRY, Gérant de la Branche Marine, CHAS. G. FORTIER. BANQUIERS: - BANQUE DE MONTREAL. BANQUE DU PEUPLE.

5-46-52-1

MAGNIFIQUES CADEAUX DU JOUR DE L'AN !!!

OVIDE FRECHETTE, LIBRAIRE-EDITEUR, CAISSE D'ECONOMIE, RUE ST. JEAN, H. V., QUEBEC.

Mr. O. FRECHETTE vient de recevoir de Paris et de Londres un assortiment complet d'articles de Fantaisie et du dernier Goût pour Etrences de Noël et du jour de L'An.

10-49-52-4

CADEAUX DU JOUR DE L'AN!

L. N. HENAULT, MARCHAND DE NOUVEAUTÉS, BLOC BRUNET, Rue St. Joseph, St. Roch, QUEBEC.

LE SOUSSIGNE invite respectueusement les Familles à venir visiter ses Magasins. A l'occasion des Fêtes du Jour de L'An les prix de Vente seront réduits afin de procurer à tous les moyens d'acheter des Cadeaux d'Etrences.

5-50-4-26

L. N. HENAULT.

ETRENNES DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN.

BLONDEAU & DROUIN, LIBRAIRES, 44 1/2 Rue St. Joseph, St. Roch, MAISON VOISINE DU BUREAU DE POSTE, En face la Caisse d'Economie, QUEBEC.

MESSIEURS BLONDEAU & DROUIN informent le Public qu'ils viennent de recevoir de France et d'Angleterre de forts jolis Articles de Fantaisie pour Cadeaux du Jour de L'An.

5-50-4-27

ETRENNES DU JOUR DE L'AN.

Pâtisserie et Confiserie Parisiennes, CHARLES COGNON, No. 43 1/2 RUE ST. JEAN, H. V., QUEBEC.

On trouvera dans l'établissement de Mr. COGNON, les Pâtisseries, Confiseries, Glaces et Gâteaux pour Soirées. Pièces de Commande, Pyramides de Nougat, Pâtés aux Huîtres, Dîners de Commande pour la Ville, etc., etc.

10-49-4-8